

14 — Calvados
c|a.u.e
ACTIVITÉ
année 2023



« L'architecture est une expression de la culture.

La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public.

En conséquence : ...

Des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont institués...

Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Il contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction.

Il fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre. Il est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement... »

LE MOT DU PRÉSIDENT

Le CAUE est un outil essentiel au service du territoire du Calvados, un véritable service public du conseil architectural, urbain et paysager, accessible à tous, aux particuliers comme aux maîtres d'ouvrage.

Il joue au quotidien un rôle fondamental dans la diffusion de la culture architecturale et la formation des maîtres d'ouvrage. J'ajouterai que, en particulier pour nos territoires ruraux, le CAUE est aussi un formidable accompagnateur des projets des collectivités territoriales.

En cette année 2024, je souhaite réaffirmer ici les engagements qui font la qualité et la reconnaissance du CAUE du Calvados depuis sa création en 1978.

Un engagement à être présent auprès de tous les porteurs de projets, publics comme privés, pour les conseiller et les aider à optimiser la qualité et la pertinence de leurs réalisations.

Un engagement à poursuivre notre mission de formation et d'information, afin de diffuser une culture de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage, disciplines qui dessinent largement la qualité de notre espace public et de notre cadre de vie.

Un engagement à tenir notre juste place au sein du réseau de collectivités locales, d'acteurs et de structures compétentes en matière d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de notre territoire départemental.

Un engagement enfin, à la mise en œuvre d'une réflexion continue et stratégique sur les enjeux d'aujourd'hui mais aussi et surtout ceux de demain : sobriété foncière, nature en ville, transition énergétique, mobilité et revitalisation rurale. Je citerai les accompagnements les plus récents sur la désimperméabilisation des cours d'écoles notamment mais aussi ceux sur lesquels le CAUE est présent depuis le début comme la réhabilitation et la réaffectation du patrimoine bâti communal.

C'est ainsi que par ses actions et ses interventions, le CAUE a contribué à la métamorphose de nos paysages et de nos territoires en améliorant le cadre de vie tout en engageant le territoire vers le chemin de la transition écologique et de l'adaptation au changement climatique.

Le CAUE c'est aussi un ancrage territorial, au service d'un urbanisme et d'une architecture de qualité. Il est né de l'implication au quotidien de ses équipes auprès des particuliers et des collectivités locales tant pour les conseils fournis aux personnes désireuses de construire que pour les conseils aux projets d'aménagement de bâtiments publics, d'espaces urbains, dans les procédures de révision, de modification ou de mise en place des PLUi et SCOT.

Je remercie à ce propos, l'implication et la qualité du travail des équipes qui répondent présent au quotidien aux élus, aux professionnels et aux habitants du Calvados.

Plus que jamais, le savoir-faire déployé par notre association apparaît indispensable pour amorcer les nouvelles réflexions et projeter nos territoires vers l'avenir.

À l'heure où tous les acteurs se positionnent auprès des collectivités pour développer et faire bénéficier les territoires d'une ingénierie de projet pour faciliter l'émergence de projets durables, mais surtout devant un besoin qui n'a jamais été aussi important, le CAUE du Calvados se tient aux côtés du département en tant que partenaire de Calvados Ingénierie et de son réseau d'experts.

Je terminerai mon propos en précisant que 2023 fut encore une année intense pour le CAUE du Calvados et je ne peux que m'en féliciter. Le CAUE a pu mener à bien l'ensemble de ses actions de sensibilisation. Des actions qui se sont traduites notamment par le lancement de deux actions phares : le palmarès de l'architecture et de l'aménagement 2024 et l'appel à idées "Adieu bitume, les cours décollent" sur le sujet au combien passionnant de la renaturation des cours d'écoles. Nous avons également pu organiser notre programmation culturelle autour de la ville ludique et récréative, regroupant activités, échanges, visites et formations qui ont su créer l'événement et susciter le débat sur de multiples thématiques.

Plus que jamais, le CAUE doit rester une force de conseils et de propositions répondant concrètement aux attentes et aux priorités exprimées par les acteurs locaux et la population.

Ce rapport d'activités vous rend compte de cet engagement du CAUE pour le Calvados au travers de nombreux événements et actions qui ont rythmé l'année 2023.

*Hubert COURSEAUX
Président du CAUE du Calvados*



Les valeurs du CAUE du Calvados



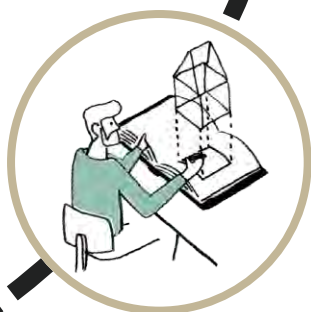
PROXIMITÉ

Être proche des porteurs de projets, habitants, élus et techniciens des collectivités. Être présent sur le terrain, par un accompagnement culturel et technique, écouter et échanger.



NEUTRALITÉ

Porter un regard complémentaire de l'acte professionnel et de l'avis des institutions, indépendant et dégagé d'intérêt vis-à-vis de la maîtrise d'œuvre.



PRAGMATISME

Développer un conseil technique recherchant l'amélioration de la qualité d'un projet tout en gardant à l'esprit les capacités du maître d'ouvrage (particuliers ou collectivités) à le réaliser.



SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT 1

L'ANNÉE 2023

Rapport d'activité 5

Quelques chiffres 11

ASSISTANCE ARCHITECTURALE

Conseil aux particuliers 13

Partenariat avec la Fondation du Patrimoine 17

CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

Architecture 21

Urbanisme 25

Paysage 30

SENSIBILISATION

Programmation culturelle, le thème de l'année "ESPACES EN JEU"

la Promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère 37

La sensibilisation du plus jeune âge aux futurs professionnels 45

Du conseil à la formation des élus et des professionnels

du Calvados 51

Les réseaux sociaux 55

Les ressources documentaires du CAUE à portée de main 56

L'ASSOCIATION 59

LA VIE DU CAUE 60

ACTIVITÉ
année 2023

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Comme tous les ans, le rapport d'activités 2023 se décline sous la forme d'un bilan global permettant d'appréhender la mobilisation des équipes selon les 3 thématiques suivantes :

- L'assistance architecturale aux particuliers
- Le conseil aux collectivités
- La sensibilisation, l'information et la pédagogie

LES CHIFFRES CLÉS

18 collaborateurs
1 148 conseils donnés
910 particuliers
238 collectivités
17 accompagnements à la
Fondation du Patrimoine
172 adhérents
au CAUE

Pour la première fois pour l'année 2023, le rapport d'activités est basé sur les statistiques issues de notre outil dédié en ligne CAUE Pilote déployé en janvier 2023.

Lors de sa construction, une réflexion a été menée afin d'offrir de nouveaux indicateurs d'activités permettant d'assurer un équilibre entre continuité de suivi d'indicateurs clés et cohérence du suivi d'activités des CAUE au niveau fédéral.

Certains indicateurs ont donc été retravaillés, regroupés ou créés à cette occasion. Il n'est donc pas possible d'avoir une comparaison directe avec les données d'activités des années précédentes sauf sur les indicateurs principaux où les tendances constatées sont vérifiées.

L'ASSISTANCE ARCHITECTURALE

En 2023, 910 conseils ont été donnés dans le cadre de l'activité d'assistance architecturale.

À ces 910 conseils s'ajoutent les accompagnements réalisés en partenariat avec la fondation du patrimoine soit 5 visites préalables et 12 visites de conformité.

Pour la deuxième année consécutive ce chiffre est à la baisse en accord avec la conjoncture de la construction. Les échanges directs lors de rendez-vous dans les permanences représentent 69 % des conseils donnés (626) et continuent à inscrire le CAUE du Calvados dans un service de proximité au plus près des besoins des habitants du Calvados.

Les échanges indirects (téléphone et mails) représentent chacun 14 % des conseils donnés. Les

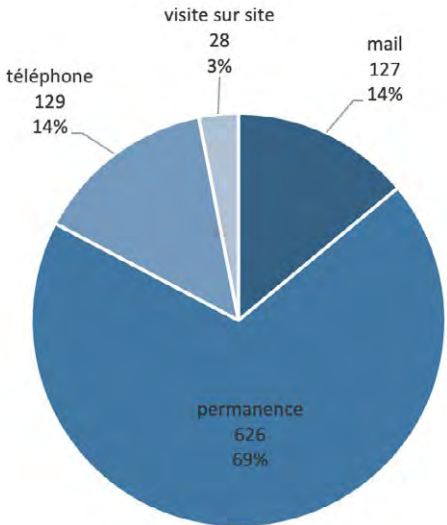
visites sur site restent volontairement minoritaires (3 %) car réservées à des cas particuliers nécessitant des relevés visuels ou physiques nécessaires au conseil et laissées à l'appréciation de l'architecte conseil après échange avec le pétitionnaire.

Le particulier reste l'utilisateur principal du service d'assistance architecturale. Il est à l'origine de plus de 70 % des demandes (650 conseils).

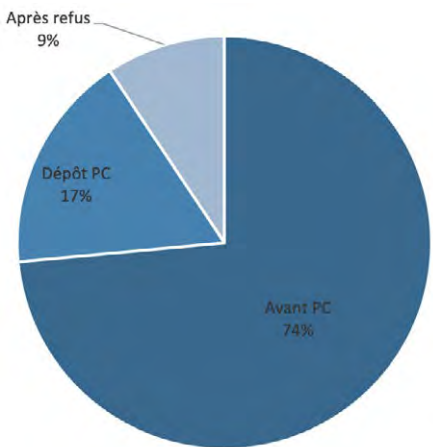
Les services instructeurs viennent en second à hauteur de 15 % (140 conseils) preuve du partenariat solide développé depuis plusieurs années à la suite de l'arrêt de l'instruction par les services de l'état et du transfert généralisé de ce service auprès des collectivités.

Les professionnels de la construction (architecte, maître d'œuvre, constructeur, promoteur) sollicitent également les conseils du CAUE à hauteur de 11 % (96 conseils), notamment dans le cadre de situation complexe, sur demande de la mairie ou pour faciliter l'instruction des demandes.

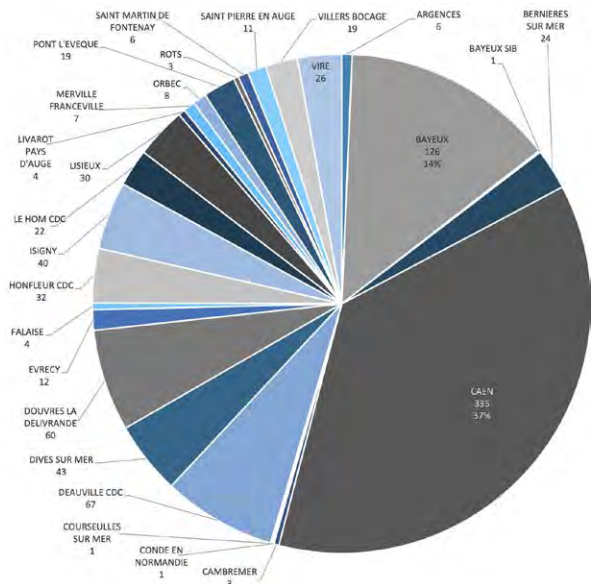
Répartition des conseils par consultation



Répartition des demandes par stade d'avancement



Répartition des conseils par lieu de permanence



Pas de changement majeur sur la répartition par type de conseils apporté par nos architectes. La majeure partie des conseils concerne des projets de rénovation/réhabilitation de bâti ancien (40 % des conseils) ou la bonne intégration d’une extension ou annexe au volume d’un bâtiment existant (31 % des conseils). Les conseils sur les constructions neuves sont stables et représentent environ 1/3 des demandes (29 %).

PARTICULIERS

- 910 conseils
- 626 conseils en permanence
- 256 conseils à distance
- 140 conseils aux services instructeurs et aux élus

Les conseils donnés portent à 96 % sur des projets d’habitat.

74 % des conseils (669) sont apportés avant le dépôt du dossier d’autorisation d’urbanisme, 17 % (156) au moment du dépôt (le dossier présenté à l’architecte est déjà constitué) et 9 % (85) après refus. Le CAUE apporte donc majoritairement son conseil en amont des projets mais il est également sollicité pour aider les pétitionnaires à trouver des solutions pour améliorer les projets à la suite d’un refus de permis.

L’analyse des données démontre la présence d’une activité sur l’ensemble des lieux de permanences. Toutefois, certains secteurs restent beaucoup plus actifs.

En 2023, la permanence de Caen a connu la plus forte activité et a généré plus du tiers des demandes (37 %, 335 conseils).

Puis viennent Bayeux (126), Deauville (67), Douvres-la-Délivrande (60), Dives-sur-Mer (43), Isigny-sur-Mer (40), Honfleur (32), Lisieux (30) et Vire (26).

Les plus petites permanences génèrent entre 3 (Rots) et 19 (Pont-l’Évêque, Villers-Bocage) conseils et sont réparties sur l’ensemble du territoire pour un accès au plus proche du projet.

LE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

Le CAUE a enregistré en 2023, 237 nouvelles demandes de conseils pour le compte des collectivités.

- 113 pour le pôle conseil architectural
- 95 pour le pôle paysage
- 29 pour le pôle urbanisme

238 dossiers et avis ont été rendus sur 2023 et 12 accompagnements longs se sont poursuivis en urbanisme (suivi de projet sur des temps longs).

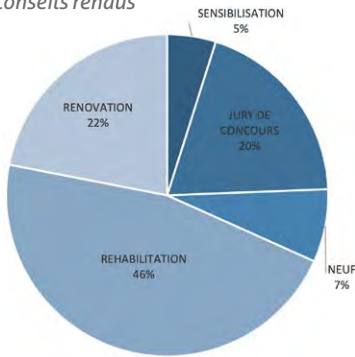
Pour la première année, notre outil CAUE Pilote permet d’analyser la répartition des nouvelles demandes entre sollicitation directe des collectivités et sollicitation du département du Calvados (dans le cadre du partenariat Calvados Ingénierie) et de la répartition des conseils rendus entre Études, Avis technique (ATR) et Avis CD14.

CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

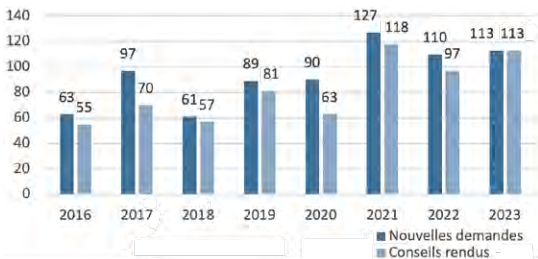
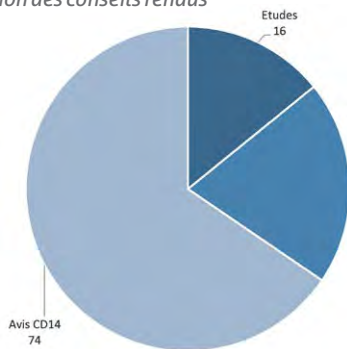
- 44 collectivités ont fait appel au CAUE
- 237 nouvelles demandes de conseils
- 48 études rendues
- 78 avis techniques
- 111 avis CD 14
- 21 documents de planification
- 16 projets urbains
- 31 programmations équipements publics bâtiments communaux dont 28 réhabilitations/rénovations
- 27 requalifications d’espaces publics
- 11 traversée de bourg
- 4 études de grand paysage

PÔLE ARCHITECTURE

Nature de conseils rendus

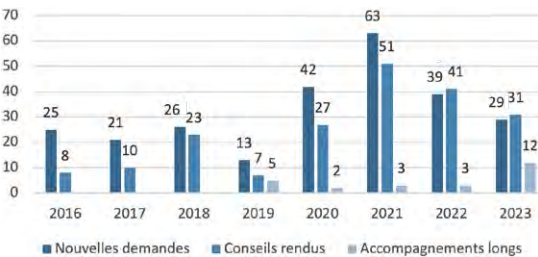
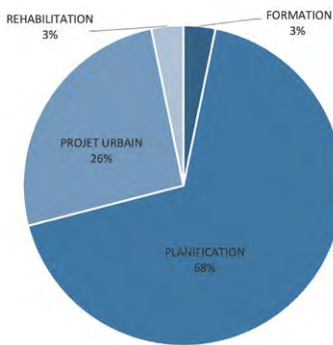


Répartition des conseils rendus



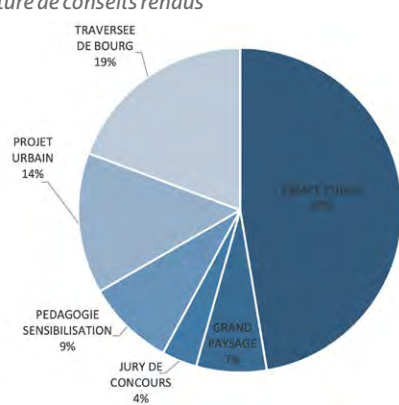
PÔLE URBANISME

Nature de conseils rendus

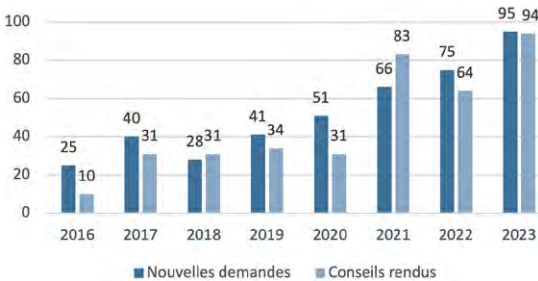
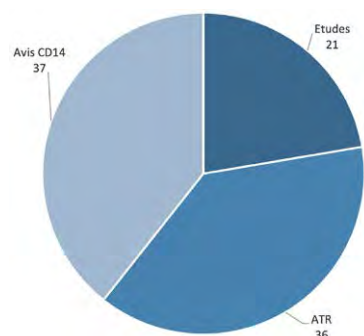


PÔLE PAYSAGE

Nature de conseils rendus



Répartition des conseils rendus



Sur 2023, les chiffres démontrent une activité importante du partenariat mis en place avec le département du Calvados dans le cadre du déploiement de Calvados Ingenierie, notamment sur le pôle architecture où le département représente 61% des nouvelles sollicitations et 66 % des conseils rendus.

Pour le pôle Paysage, le rapport est inversé : 61 % des nouvelles demandes proviennent directement des collectivités et représentent 60 % des conseils rendus.

Ces chiffres reflètent bien l'appui que le CAUE apporte dans le cadre des politiques départementales d'aide au territoire du département regroupant APCR et contrat de territoire (CT).

Pour ce qui concerne la nature des projets accompagnés, les équilibres restent identiques aux années précédentes.

En architecture, près de la moitié des conseils rendus (46 %) portent sur des projets de réhabilitation et près d'un quart sur des projets de rénovation (22 %). L'accompagnement de projet de construction neuve représente une très faible part des accompagnements (7 %).

Enfin en 2023, le CAUE a été très sollicité en tant que membre de jury de concours (10).

En paysage, les projets d'espaces publics représentent près de la moitié des accompagnements (47 %) suivis par les projets de traversées de bourg (19 %) et les projets urbains (14 %). Il est à noter sur 2023 la participation du CAUE à des projets de grand paysage.

En urbanisme, la planification représente deux tiers des accompagnements (68 %).

Enfin, après plusieurs années de croissance importante, il est à noter un ralentissement net des nouvelles demandes et sollicitations du CAUE sur la fin de l'année 2023. Cette tendance semble se poursuivre sur le début de l'année 2024.

LA SENSIBILISATION, L'INFORMATION ET LA PÉDAGOGIE

SENSIBILISATION

environ
1 512 jeunes sensibilisés
4 833 abonnés aux réseaux sociaux
55 prêts d'ouvrages
1 210 études en ligne sur le site

ÉVÈNEMENTS ET ACTIONS 2023

Je vous propose de découvrir les actions et missions menées au cours de l'année 2023 en matière de sensibilisation et d'information du public à l'architecture, au paysage et à l'urbanisme durable.

Deux actions majeures ont été lancées en 2023 :

- . Le palmarès de l'Architecture et de l'Aménagement du Calvados 2024
- . L'appel à idées "Adieu bitume, les cours décollent"

Nous avons également accueilli les 15 et 16 juin, la délégation allemande de l'ALE et de la Basse-Franconie dans le cadre du séminaire d'échanges réunissant élus et professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement qui a lieu tous les 2 ans en partenariat

avec le département du Calvados et l'ordre des géomètres experts.

Cette année a été particulièrement riche et nous avons pu visiter de nombreux projets calvadosiens sur les thèmes de la revitalisation des cœurs de bourg, de la gestion des risques d'inondations et de submersion, des continuités écologiques, des cheminements doux et des projets de renouvellement urbain. Nous étions donc présents dans le Bessin le 1^{er} jour dans les communes de Creully-sur-Seulles, Ver-sur-Mer, Arromanches, Vaux-sur-Aure et Bayeux puis dans le Pays d'Auge, le deuxième jour, dans les communes de Saint-Pierre-en-Auge, Saint-Désir et Lisieux.

Évènement majeur de l'année au niveau national, la 6^{ème} édition des Enfants du Patrimoine a eu lieu le 15 septembre. Le CAUE du Calvados et ses partenaires se sont mobilisés pour offrir aux établissements scolaires, leurs enseignants et leurs élèves la visite de 28 sites répartis dans l'ensemble du département. Le succès a été de nouveau au rendez-vous avec plus de 1188 élèves sensibilisés pour 75 créneaux.

Dans le cadre de la valorisation de l'appel à idées "2040 on se jette à l'eau, de Deauville à Pont-l'Évêque, l'eau au cœur d'un territoire résilient" organisé en 2020, nous avons organisé 2 balades permettant de découvrir sur site, les propositions des participants. Le 1^{er} avril nous étions donc sur le territoire de la communauté de communes de Cœur Côte Fleurie et le 14 octobre sur le territoire de Terre d'Auge.

Dans le cadre des Journées Nationales de l'Architecture, nous avons organisé une balade guidée pour la découverte du patrimoine de la reconstruction à Vire le 13 octobre.

Enfin, nous avons participé activement à plusieurs événements organisés dans le département en 2023 :

- . Ateliers "Graines de citoyens" lors de la Biennale de l'architecture à Caen
- . Salon de l'Habitat à Caen
- . Salon "La place du végétal dans les cimetières et la gestion de l'eau" à Saint-Martin-aux-Chartrains
- . Séminaire "Accompagner l'engagement sur l'évolution des pratiques de gestion plus écologique dans les cimetières" à Bayeux

L'année 2023 a également été marquée par la mise en œuvre de la programmation culturelle sur le thème des "Espaces en Jeu".

Cette année a été particulièrement riche avec la programmation de :

- . 2 balades/ateliers autour du street art à Caen
- . 4 ateliers Graff végétal à Cambremer, Tilly-sur-Seulles, Bretteville-sur-Laize et Luc-sur-Mer
- . 2 chorégraphies urbaines "Ville dansée" à Caen

Dans les villes de Lisieux et Bayeux, 2 jeux de piste ont également été développés et diffusés sur le thème de l'architecture et de l'urbanisme, en partenariat avec

les offices de tourisme des villes concernées.

Enfin, le concours photo "Vis ta ville" et l'exposition extérieure "Espaces en Jeu" sont venus clore cette programmation culturelle.

SENSIBILISATION SCOLAIRE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET FORMATION

Du fait de l'important travail engagé auprès des 3 écoles retenues dans le cadre de l'appel à idées "Adieu Bitume, les cours décollent", aucun appel à candidatures n'a été lancé en partenariat avec l'inspection académique pour l'année scolaire 2023/2024.

L'année 2023 a été marquée par le rendu des activités pour les accompagnements scolaires 2022/2023 des écoles du Tronquay, de Nonant, de Pont-sur-Seulles, de Fresney-le-Puceux, de Lisieux et de Caïron (6 écoles, 16 classes pour 324 élèves).

Pour rappel, les thèmes abordés étaient :

- . La maison de mes rêves, mon patrimoine au quotidien,
- . À la découverte des jardins, Regards sur mon paysage,
- . Les apprentis urbanistes imaginent la ville.

En 2023, nous avons également renouvelé nos interventions dans les enseignements supérieurs :

- . Au sein du BTS Professions Immobilières du lycée Camille Claudel pour apporter aux étudiants des outils et une culture architecturale qui leur sera utile dans l'appréciation de leur futur métier (3 interventions).
- . Au sein du MASTER 1 et 2 Urbanisme et Aménagement de l'université de Caen pour l'animation de Travaux Dirigés et l'initiation au conseil en urbanisme.
- . Au sein du MASTER 2 GÉOGRAPHIE pour la formation au conseil en urbanisme

EXPOSITION, PRESSE ET RÉSEAUX SOCIAUX

Le CAUE poursuit sa politique de présence sur les réseaux sociaux au travers des plateformes LinkedIn, Facebook, Instagram et X (ex-Twitter), avec une croissance constatée sur Facebook et Instagram, réseaux de diffusion principaux de nos actions de sensibilisation.

2023 a été marquée par un travail de valorisation et d'itinérance des expositions réalisées depuis plusieurs années par le CAUE du Calvados.

Ainsi 8 évènements ont pu être programmés :

- . "Des sacrées églises" à l'espace Victor Hugo à Lisieux du 12 juin au 1^{er} juillet
- . "2040, on se jette à l'eau" à la maison communale de Pont-l'Évêque du 15 avril au 6 mai et au centre culturel Le Pavillon à Ouistreham-Riva-Bella du 18 septembre au 6 octobre
- . "Grande maison, petit terrain" à la mairie de Tilly-sur-Seulles du 17 octobre au 6 novembre
- . "Jardins dans tous les sens" à la maison de la nature et de la pierre sèche à Souleuvre-en-Bocage du 11 mai au 29 septembre et à l'Office de tourisme de Terre d'Auge du 8 novembre au 15 décembre
- . "L'architecture de la reconstruction dans le Calvados" à la mairie de Tilly-sur-Seulles du 6 au 27 novembre
- . "Vivre ensemble" au Tiers Lieu Au Charbon à Courseulles-sur-Mer du 10 juillet au 18 septembre

À noter également en 2023, une légère croissance de la couverture médiatique avec 63 articles de presse citant l'intervention du CAUE (55 en 2022).

Fabien TESSIER
Directeur du CAUE du Calvados



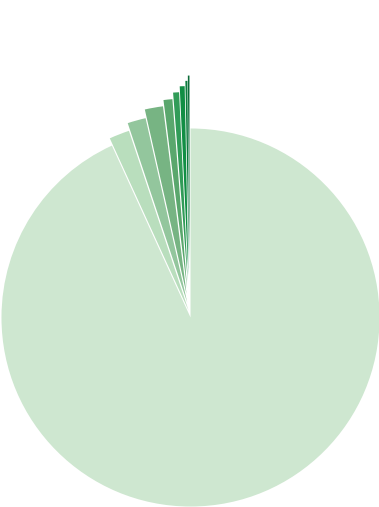
QUELQUES CHIFFRES

Principale ressource du CAUE, la taxe d'aménagement (TA) 2023 initialement prévue à hauteur de 1 938 066 € (correspondant à un taux de 0,5% de la TA départementale), a été réalisée pour un montant de 2 041 840 € contre 2 077 799 € en 2022.

D'un autre côté, comme constaté depuis plusieurs années, les charges ont été maîtrisées avec 1 525 437 € de dépenses réalisées, pour 1 783 270 € de dépenses budgétées.

Le résultat comptable est de + 660 713 €, conséquence du report des investissements sur 2023 et d'une absence de restitution de taxe d'aménagement sur l'année 2022.

RECETTES 2023

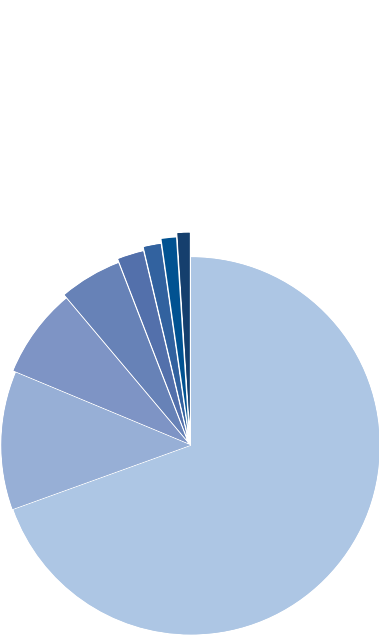


93,17 %	Taxe d'aménagement
1,73 %	Cession reprise véhicules
1,56 %	Produits financiers
1,55 %	Cotisations adhérents
0,75 %	Opcv unification
0,51 %	Transfert de charges
0,42 %	Indemnités sécurité sociale
0,17 %	Vente d'ouvrages
0,14 %	Prestations
0,00 %	Produits exceptionnels

RECETTES BUDGETÉES 2 232 441 €

RECETTES RÉALISÉES 2 307 252 €

DÉPENSES 2023



69,50%	Charges de personnel
11,78%	Autres achats
7,59%	Dotations aux amortissements
5,27%	Impôts et taxes
2,18%	Missions et actions
1,43%	Stratégie de communication
1,23%	Services extérieurs
1,02%	Charges financières

DÉPENSES BUDGETÉES 1 783 270 €

DÉPENSES RÉALISÉES 1 525 437 €

RÉSULTAT COMPTABLE 660 713 €

Article 7 de la loi sur l'Architecture du 03 janvier 1977

Le CAUE " fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre. "

ASSISTANCE
ARCHITECTURALE

LE CONSEIL AUX PARTICULIERS

LES PERMANENCES

26 lieux de permanence
2 architectes conseils
910 conseils donnés
296 projets d'extension
271 projets de nouvelles constructions
376 projets de restauration

LES PERMANENCES ARCHITECTURALES

Le CAUE écoute et répond au mieux à toutes les questions liées à l'acte de la construction pour toutes les personnes qui en ont besoin (les particuliers, les professionnels, les services instructeurs...).

De plus en plus, ces questions portent sur les règlements d'urbanisme et leur interprétation. Le conseiller aide les personnes qui le sollicitent à comprendre les articles

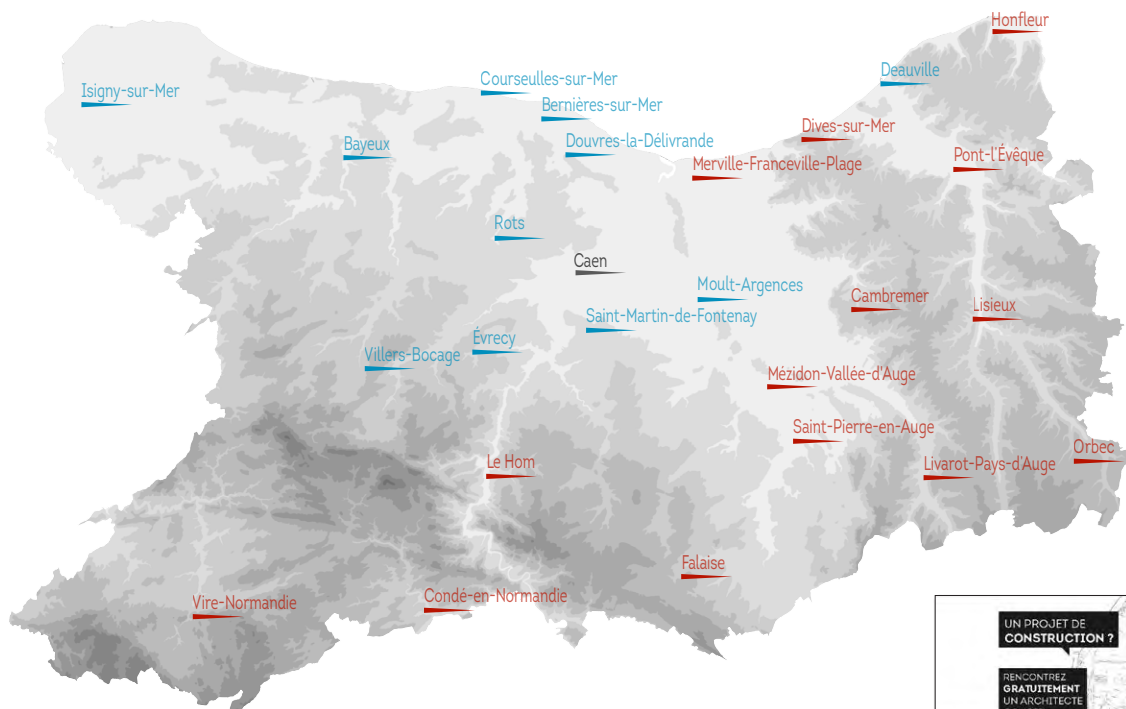
du Plan Local d'Urbanisme, les articles d'un règlement de lotissement, les motifs de refus d'un permis de construire ou les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France...

En fonction du projet et de la faisabilité, il explique les différentes démarches administratives (déclaration préalable ou permis de construire) aux pétitionnaires. Les conseils prodigués permettent aux personnes d'être sensibilisées à la qualité architecturale et urbaine.

Mais plus largement, le conseiller apporte une vision globale du projet. Les renseignements et les recommandations permettent d'améliorer la qualité architecturale et l'insertion paysagère de la future maison, extension ou réhabilitation. Des informations plus techniques peuvent également être données, notamment sur des questions d'humidité, d'acoustique, d'isolation...

Le conseiller a, par ailleurs, un rôle de relais vers les professionnels (expert, maître d'œuvre, artisan). Il explique le rôle de chacun en fonction du problème posé par le particulier.

Dans l'idéal, le conseiller reçoit les particuliers en amont, à la genèse du projet, mais cela peut être également en cas de refus de permis de construire ou de problème administratif en cours d'instruction.



Fanny COMPÈRE
architecte DPLG

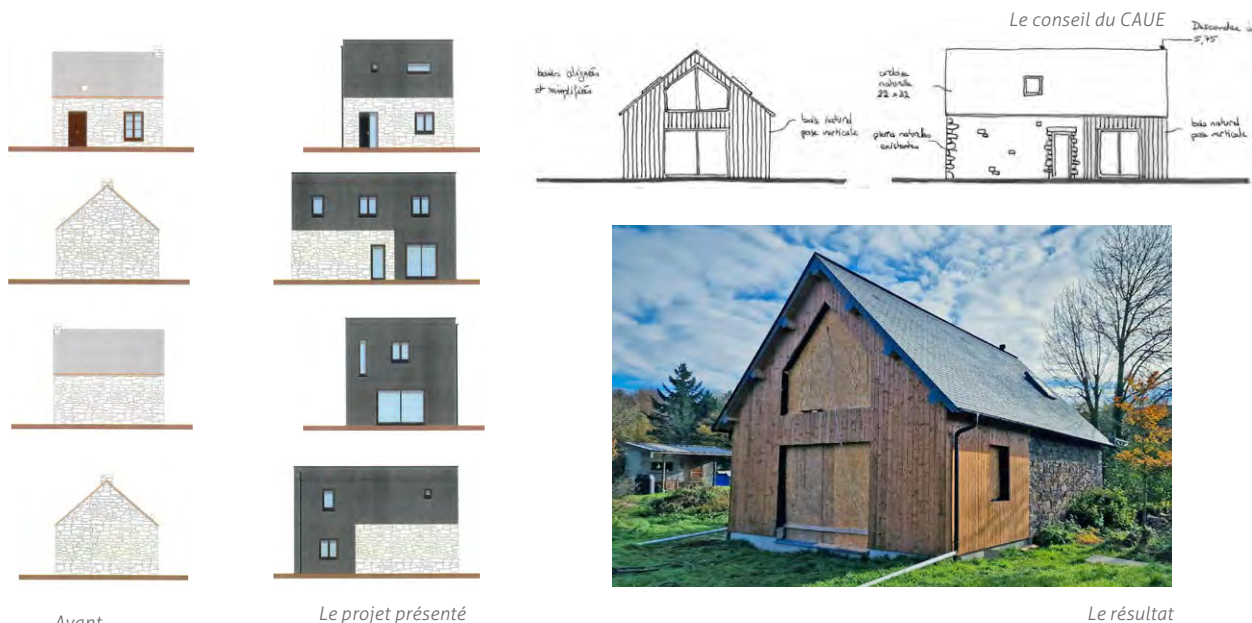


Bertrand LÉGUILLON
architecte DPLG



CLÉCY

Il s'agit ici de réhabiliter et d'agrandir une maison typique de la Suisse-Normande sur la commune de Clécy. Par suite d'un refus de l'Architecte des Bâtiments de France sur le premier projet d'extension qui proposait un volume cubique entièrement noir, le pétitionnaire a contacté le CAUE pour savoir comment améliorer son projet. La proposition fut de partir sur un projet avec une toiture 2 pentes, puis de conserver au maximum la pierre apparente et de créer l'extension en ossature bois recouvert d'un bardage afin de conserver le caractère originel de la bâtisse. Ce projet participera au maintien et à la mise en valeur du secteur du site inscrit de la vallée de l'Orne.



Avant

Le projet présenté

Le résultat

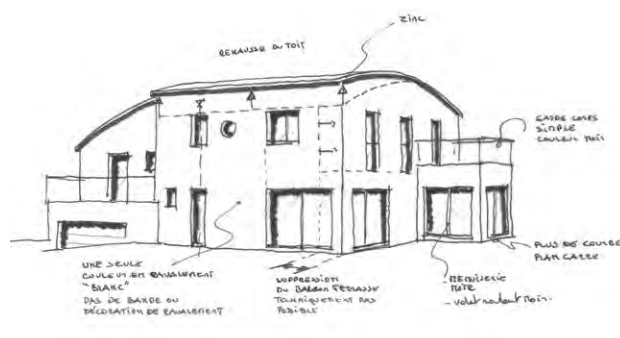
GRAYE-SUR-MER

Le pétitionnaire avait lui-même dessiné son projet, inspiré par un plan d'un constructeur de maisons individuelles. Il voulait savoir si son projet de maison était conforme au PLU et au règlement du lotissement.

La maison respectait les règles d'implantation, mais la forme de la toiture et les teintes d'enduit n'étaient pas en cohérence avec l'article 11 du PLU et du règlement du lotissement.

Le projet ne pouvait pas être réalisé, car techniquement il y avait trop d'incohérences structurelles.

Un échange constructif a permis de revoir l'ensemble du projet pour qu'il puisse être réalisé. Le permis de construire a été accepté par la mairie et les travaux ont été réalisés.



Le conseil du CAUE

Le projet présenté



Le résultat



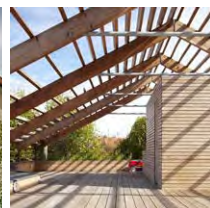
— LAIZE-CLINCHAMPS

Les propriétaires d'une maison en pierre de 1850 souhaitaient faire une surélévation au-dessus d'une annexe accolée existante. Lors du rendez-vous avec le CAUE, ils ont proposé une surélévation couverte par une toiture terrasse. Le volume était très simple, mais il ne s'intégrait ni avec le bâti existant ni avec les bâtiments environnants et notamment l'église classée du village.

L'architecte conseil a proposé une structure bois reprenant la forme des toitures 2 pans alentours, tout en laissant la terrasse ouverte vers l'extérieur.



Le conseil du CAUE



Exemple de structure bois



L'existant

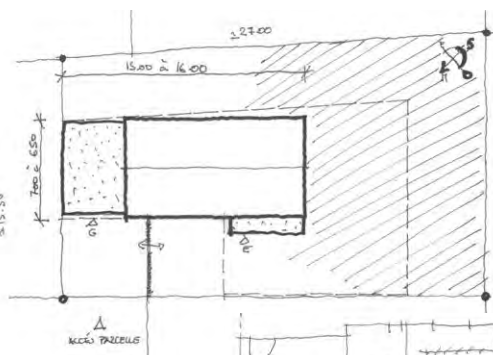


La 2^{ème} proposition

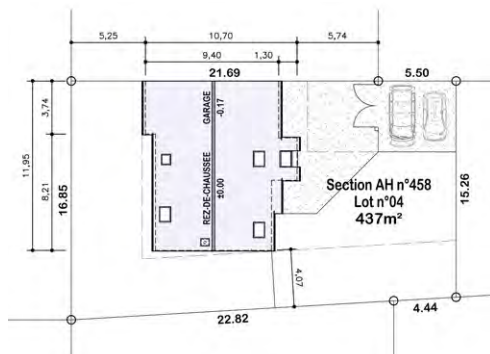
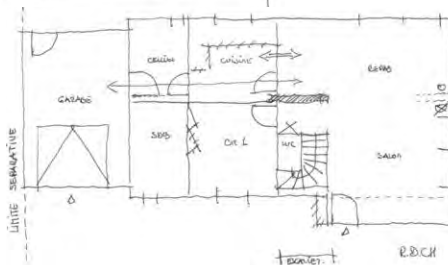
— LION-SUR-MER

Une pétitionnaire a appelé le CAUE pour savoir si, sur la commune de Lion-sur-Mer, il était possible de faire une maison individuelle en toiture terrasse et très contemporaine.

Lors des échanges, l'architecte conseil s'est rendu compte que le budget n'était pas en cohérence avec les ambitions du pétitionnaire. L'implantation de la maison sur la parcelle a été optimisée et l'agencement du RDC revu pour une meilleure qualité de vie.



Le conseil du CAUE



Le projet



Le résultat

LIVAROT-PAYS-D'AUGE

Le projet consistait à créer une extension d'une maison bourgeoise sur Livarot.

La bâtisse existante, de forme rectangulaire était couronnée par une toiture en ardoise double pente avec croupe. L'extension sur RDC proposait un volume simple mais orienté différemment de la maison et en toiture monopente. Le projet aurait été refusé lors du dépôt de PC s'il n'avait pas été revu.

L'architecte conseil a alors proposé un volume dans le prolongement de l'existant en reprenant le principe de toiture double pente avec croupe. De plus la taille des baies a été revue afin de répondre au type architectural originel.

De cette manière, l'extension s'intègre beaucoup mieux dans son environnement immédiat.



Le projet avant le conseil

Le conseil du CAUE

VIRE-NORMANDIE

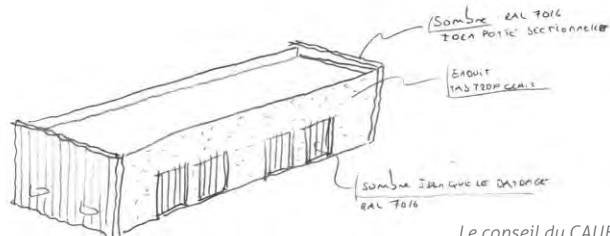
Le responsable des travaux en charge des zones d'activités de la commune a sollicité le CAUE pour améliorer le projet d'un futur acquéreur, qui consistait à créer un long rectangle assez étroit pour y installer des box à la location. La volumétrie et l'usage convenaient au responsable des travaux, mais comme le projet se trouvait en vis-à-vis direct avec une route départementale, le bâtiment devenait une vitrine pour l'ensemble de la zone d'activité.

Le futur acquéreur proposait un rendu d'enduit en bande horizontale et verticale avec ponctuellement des poches d'enduit pour marquer les entrées.

Une discussion s'est alors engagée avec le professionnel pour mieux appréhender les besoins d'usage et ainsi pouvoir réfléchir à la composition générale et trouver une solution permettant de garantir la qualité de l'entrée de la zone d'activités.



Le conseil du CAUE



Le conseil du CAUE



Le projet avant le conseil

PARTENARIAT AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE

DOSSIERS

5 visites de conseil

12 visites de conformité

Les propriétaires privés d'un bien immobilier présentant un intérêt patrimonial (ferme, maison de caractère, pigeonnier, lavoir, moulin...) qui souhaitent le restaurer, peuvent, grâce au label de la Fondation du Patrimoine, bénéficier d'une aide fiscale de l'État.

Trois conditions doivent être préalablement satisfaites : l'intérêt patrimonial du bâtiment, la qualité du projet de restauration, la visibilité de l'essentiel du bâtiment depuis la voie publique.

Les travaux à réaliser doivent concerner des éléments bâtis extérieurs (toitures, façades, huisseries) et être de qualité afin de sauvegarder le bâtiment dans ses caractéristiques d'origine. Ils doivent recevoir l'avis favorable du comité d'orientation et de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine.

Les travaux ne doivent pas commencer avant l'obtention de l'octroi du label.

La Fondation du Patrimoine a chargé le CAUE, par convention, de réaliser une mission de suivi de la conformité des travaux, des dossiers labellisés par la commission départementale. L'architecte conseil en charge de cette mission participe en amont aux commissions d'orientation label du Calvados.

Dans certains cas, lorsqu'un dossier semble être éligible, mais pas totalement abouti, une visite sur place avec le propriétaire s'impose pour revoir le dossier.

L'architecte conseil apporte son aide en proposant des solutions techniques et architecturales, pour améliorer le dossier afin que celui-ci repasse devant la commission et soit labellisé.

Préalablement, les propriétaires peuvent contacter ou rencontrer, dans l'une de ses permanences, l'architecte conseil du CAUE, pour qu'il les aide à préparer leur dossier, la partie administrative étant gérée par la Fondation du Patrimoine.

La visite de conformité permet également de faire une expertise des futurs dossiers et de l'ensemble des bâtiments qui sont sur le site, pour ainsi identifier et anticiper des futurs désordres dont le propriétaire n'aurait pas conscience.

— PROPRIÉTÉ À BAYEUX

Hôtel particulier du 15^e au 18^e siècle. Comportant divers éléments d'architecture dont une tour du 15^e siècle à l'arrière au niveau de la cour.

Réfection complète de la façade sur rue en mignonnette. Suppression des gonds et des fers qui n'ont plus d'utilité. Suppression du soubassement en enduit ciment par de la pierre en placage.

Le travail de l'entreprise de maçonnerie est exemplaire, car la technique de mise en œuvre et d'exécution de la mignonnette (petit gravillon roulé et calibré positionné en parement) touche presque la perfection. Ce savoir-faire avait beaucoup de mal à être reproduit qualitativement dans le Bessin.

Aujourd'hui une entreprise locale a su redécouvrir ou réinventer un procédé qui permet de redonner une qualité de restauration exemplaire, cela est plutôt de bon augure pour la suite des restaurations.

Avant le conseil



Après les travaux

— PROPRIÉTÉ À LANGRUNE-SUR-MER

Maison construite en pierre de Caen avec un toit à la Mansart vraisemblablement du 17^e siècle, modifiée aux 18^e et 19^e siècle.

Les piliers sont fortement dégradés par des joints au ciment, réalisés dans les années 1950 et éclatés par morceaux par des pattes en fer rouillées issues de l'ancien portail.

Un superbe exemple de restauration de piliers avec des techniques traditionnelles de construction par l'emploi des matériaux et leur mise en œuvre.



Avant le conseil



Après les travaux

— PROPRIÉTÉ À LION-SUR-MER

Une restauration de qualité d'une maison anglo-normande typique de la Côte de Nacre, bien visible depuis la plage et la promenade, qui remet en valeur le patrimoine balnéaire de la Côte de Nacre.

Les travaux concernent :

- la réfection à l'identique de la toiture, du auvent du portail d'entrée et des petits auvents annexes, (l'état de la toiture exige que les travaux soient réalisés rapidement),
- le remplacement de tous les ouvrants par des ouvrants en bois peint coloris RAL 8019 (fermeture traditionnelle mouton et gueule de loup, fermeture à plat et non à recouvrement, avec petits bois collés formant des carreaux se rapprochant le plus possible de l'état initial),
- la suppression de tous les volets roulants et coffrages,
- la réfection/consolidation des deux balcons, à l'identique,
- la réfection de la barrière côté mer et renforcement des piliers des petits porches côtés mer et jardin.

La couleur de toutes les boiseries, balcons, portails, colombages, etc. sera le même brun RAL 8019 que celui des ouvrants.



Avant le conseil



Après les travaux

ARCHITECTURE

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage publique, le CAUE intervient en qualité de conseil en amont des projets et en dehors du champ de la maîtrise d'œuvre. Il est sollicité pour des projets de réhabilitation, de construction ou d'extension de bâtiments publics (mairies, écoles, équipements sportifs ou socioculturels, bibliothèques...). Il met en évidence les contraintes techniques, apporte sa réflexion sur le choix du site, finalise avec les élus leurs besoins, détermine la faisabilité du projet... Cette étude préalable permet ainsi aux élus de prendre la décision d'engager ou non la réalisation de l'opération.

Si nécessaire, le CAUE assiste les collectivités dans l'organisation des consultations des équipes de maîtrise d'œuvre. Il apporte ainsi son aide et son conseil aux maîtres d'ouvrage dans la rédaction du dossier de consultation, dans le choix de la procédure d'attribution du marché la plus adaptée et durant la période de réalisation des études.

Les pages suivantes présentent quelques dossiers démontrant la diversité de ces interventions.

113 NOUVELLES DEMANDES

72 AVIS CD 14 (HORS JURY)

33 CONSEILS RENDUS (HORS JURY)

| Aubigny - réhabilitation du presbytère |
Avenay - rénovation du logement communal |
Barbery - création d'une salle ou réaménagement de la mairie | Beaumesnil - réhabilitation d'un bâtiment en gîte | Bellengreville - réhabilitation du complexe sportif communal en une médiathèque |
Bernières-sur-Mer - réhabilitation et aménagement club house | Bonnebosq - réhabilitation maison associations | Cahagnes - agrandissement cantine |
Cauville - restauration d'une église | Cricqueville-en-Bessin - réhabilitation d'un logement en mairie | Léaupartie - restauration du lavoir |
Maisons - changement de destination de l'école |
Mandeville-en-Bessin - réhabilitation d'un ancien logement communal | Merville-Franceville-Plage - projet de construction d'un clubhouse | Merville-Franceville-Plage - réaménagement de la mairie |
Monts-d'Aunay (Les), Cdc Pré-Bocage Intercom - plaquette - patrimoine de la reconstruction à Aunay-sur-Odon |
Moulins-en-Bessin - rénovation de la mairie et création d'un logement communal à caractère social dans l'ancienne école à Martragny |
Mutrécy - réhabilitation de la maison de la forêt |
Noron-la-Poterie - réhabilitation de l'école maternelle en café-culturel | Pommeraye (La) - extension de la mairie et de la salle associative |
Putot-en-Auge - isolation des murs par l'intérieur de la salle communale - liste M.O. | Saint-Germain-la-Blanche-Herbe - travaux de rénovation énergétique du centre de loisirs au sein du groupe scolaire |
Saint-Germain-la-Blanche-Herbe - réhabilitation thermique du groupe scolaire Marco Polo |
Saint-Samson - logement social | Sainte-Croix-sur-Mer - rénovation énergétique d'une salle |
Sully - travaux d'isolation du bâtiment communal |
Val-d'Arry - extension de la médiathèque |
Valdallière - réhabilitation de la gendarmerie |
Valorbiquet - restructuration d'un bâtiment scolaire |
Saint-Cyr-du-Roncay | Vendeuvre - construction d'une cantine | Verson - projet de construction d'une résidence senior | Villers-Bocage - plaquette - patrimoine de la reconstruction | Villers-sur-Mer - réhabilitation d'un bâtiment faisant partie du patrimoine communal |

8 JURYS DE CONCOURS

| Blainville-sur-Orne - maîtrise d'œuvre du théâtre du Champ Exquis | Caen - INOLYA, Construction de son futur siège social (angle quai de juillet/quai vendeuvre) | Douvres-la-Délivrande - commission technique pour le collège | Douvres-la-Délivrande - construction de l'externat et réhabilitation du bâtiment de restauration du collège Clément Marot | Douvres-la-Délivrande - réalisation d'un siège communautaire et d'une médiathèque |
Évrecy - pôle culturel | Louvigny - construction d'une maison de l'enfance au Mesnil | Monts-d'Aunay (Les) - gymnase à Aunay-sur-Odon |



BEAUMESNIL

AMÉNAGEMENT D'UN GÎTE DE GROUPE COMMUNAL

La commune possède une salle communale dédiée aux activités communales ou associatives. Elle est également mise à disposition des habitants pour des manifestations festives privées.

À proximité immédiate de cette salle existe un foncier composé d'un espace vert et d'un ensemble de bâtiments de stockage que la collectivité a récemment acheté en vue d'une restauration.

La collectivité souhaite utiliser cet espace et ces locaux pour créer un complément de service et d'usages à la salle actuelle : l'espace vert pour créer un jardin clos et sécurisé et les bâtiments pour créer une offre d'hébergement.

L'objectif est donc d'y aménager un gîte de groupe ayant une capacité d'accueil inférieure à 15 personnes.

Photos de l'existant

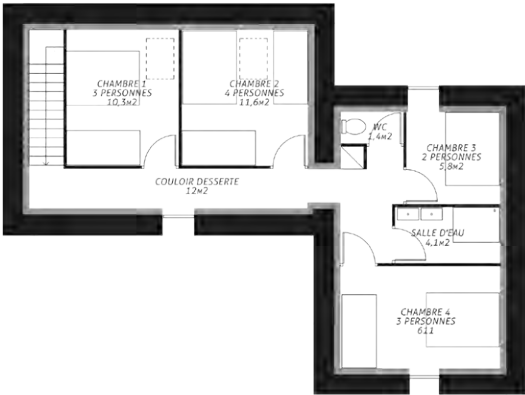


État des lieux

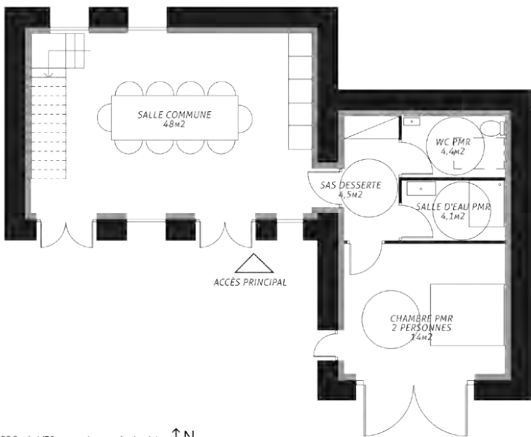
Les propositions du CAUE

Objectif :
/ Création d'un gîte pour 14 personnes avec salle de vie commune, chambre et sanitaire PMR au rez de chaussée, 4 chambres et sanitaire à l'étage accessible par la salle commune

Interventions :
/ Percement d'une liaison entre les 2 bâtiments, suppression du mur intérieur séparatif, réfection de la maçonnerie, création d'une dalle en rez de chaussée
/ Création de planchers bois en étages, escalier à implanter (positionnement à valider suivant réelle hauteur sous pente)
/ Maintien des ouvertures existantes et installation des fenêtres et portes sur mesure en aluminium pour conserver le caractère du bâtiment. Installation de 2 fenêtres de toit dans les chambres
/ Isolation intérieure et sous toiture en fibre de bois
/ Cloisonnement
/ Installation électrique et ventilation aux normes
/ Équipement sanitaires et cuisine
/ Aménagement d'une terrasse et d'une liaison vers la salle communale permettant un accès "au sec" (gravillon ou béton désactivé)



Plan ETAGE 1 ech 1/75 - sous réserve relevé précis



Plan RDC ech 1/75 - sous réserve relevé précis

/ PREMIERE APPROCHE DES COÛTS AMÉNAGEMENT
[Sous réserve relevé bâtiment, état structurel et sanitaire des bâtiments, et sous coût raccordement assainissement/réseaux et charpente/couverture (car réalisées en amont du projet d'aménagement)]
RÉHABILITATION Rez de chaussée et Etage: 140m² x 1800 euros HT = 252 000 euros HT

/ COÛTS ANNEXES
HONORAIRES MAÎTRE D'ŒUVRE = ETUDES (15%) = 32 700 euros HT
ALÉAS (5%) = 12 600 euros HT
RÉVISIONS (10%) = 25 200 euros HT

/ TOTAL OPERATION = 322 500 euros HT

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE GENDARMERIE

La commune a fait appel au CAUE afin de réaliser une étude préalable à la construction d'une nouvelle gendarmerie.

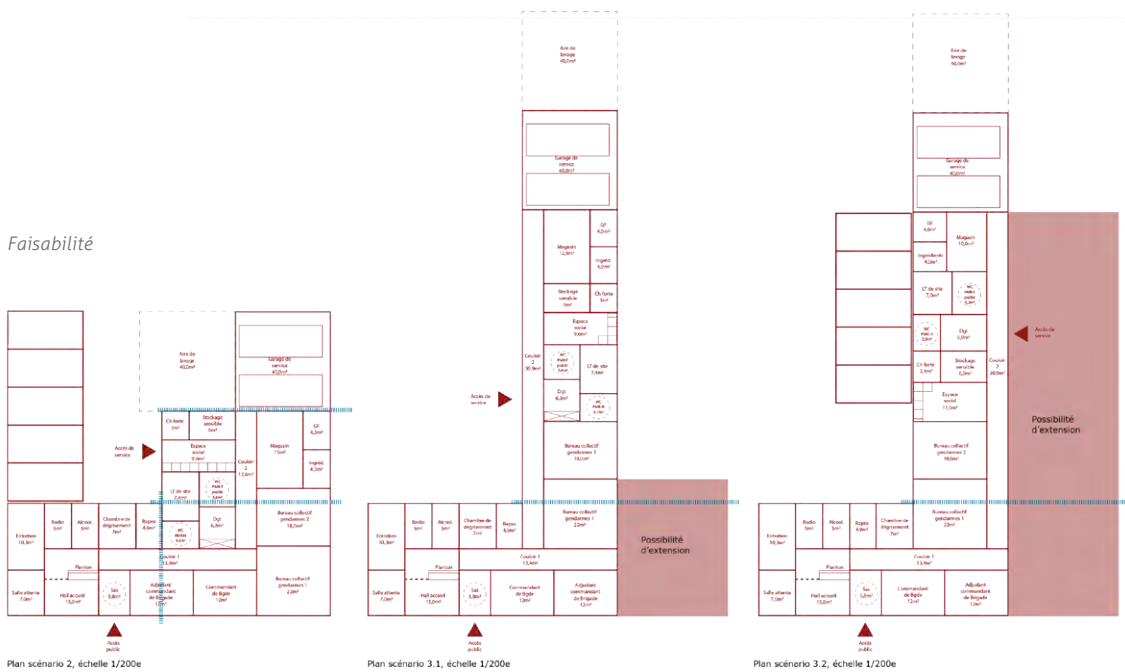
Elle souhaite ainsi relocaliser ce programme à proximité de la route départementale RD512 et au sein de bâtiments adaptés aux référentiels des besoins des brigades de proximité et au mode de vie des gendarmes.

L'emplacement pressenti pour l'implantation de la nouvelle gendarmerie est situé en zone Ux sur un foncier d'environ 6 650m².



État des lieux

Faisabilité

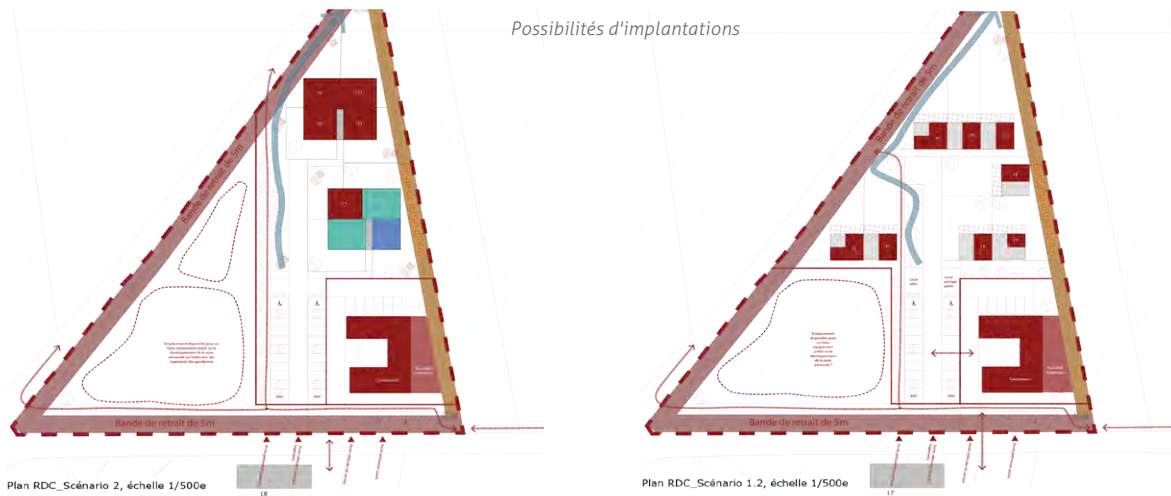


Plan scénario 2, échelle 1/200e

Plan scénario 3.1, échelle 1/200e

Plan scénario 3.2, échelle 1/200e

Possibilités d'implantations



Plan RDC_Scénario 2, échelle 1/500e

Plan RDC_Scénario 1.2, échelle 1/500e

LA POMMERAYE

RÉAMÉNAGEMENT DE LA MAIRIE ET DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS

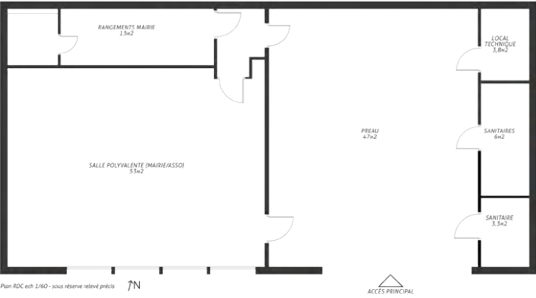
La mairie se situe dans le hameau du Mesnil, Rue de Ganne, dans l'ancienne salle de classe de l'école.

La salle est utilisée pour toutes les manifestations communales ou privatives et les activités associatives locales.Cette polyvalence pose aujourd'hui quelques problèmes de confort d'usages et de confidentialité.

La commune souhaite réaménager ces espaces pour clarifier les usages et permettre une utilisation optimale et augmenter la performance énergétique.

En parallèle, un projet d'extension en partie nord est engagé pour réaliser un local technique.

État des lieux



Photos de l'existant

Hypothèses de faisabilité



Le CAUE du Calvados propose ses compétences en matière de planification et d'urbanisme réglementaire et opérationnel à l'ensemble des collectivités du département. En exécution de la mission qui lui a été confiée par le Conseil Départemental dans le cadre de sa politique d'aide aux communes et à leurs groupements, le CAUE apporte son assistance pour guider les élus dans l'élaboration, l'évolution et l'application de leurs documents d'urbanisme : schémas de cohérence territoriale (SCoT), plans locaux d'urbanisme communaux (PLU) ou intercommunaux, (PLUi).

Le CAUE apporte son conseil aussi bien sur les procédures, les enjeux et les stratégies d'aménagement, que sur l'aspect qualitatif de l'élaboration des documents et l'organisation de la concertation.

Le CAUE assure également un accompagnement pour la réalisation des opérations d'urbanisme. Il conseille les collectivités dans leurs décisions liées à l'aménagement du territoire et au développement local.

Les pages suivantes présentent quelques dossiers montrant la diversité des interventions du CAUE.

29 NOUVELLES DEMANDES

31 CONSEILS RENDUS

| Arromanches-les-Bains - Réflexion sur l'aménagement du centre bourg | Audrieu - Réflexion sur le devenir de parcelles proches de la gare | Bretteville-sur-Odon - Étude urbaine stratégique et programmatique – suivi | Bretteville-sur-Odon - Étude urbaine stratégique et programmatique | Calvados - Informations sur la modification du SRADET | Calvados - Modification du SRADET, consultation des acteurs | Calvados - Doctrine de la DDTM relative à la défense incendie | Cambremer - Outils et moyens pour la préservation du patrimoine augeron | Caumont-sur-Aure - Projet de lotissement | CdC Intercom de la Vire au Noireau - Délibération pour la modification du PLU | CdC Intercom de la Vire au Noireau - Rencontre avec la direction de l'aménagement, sujets de planification | CdC Pré-Bocage Intercom - Formation à destination des élus | CdC Terre-d'Auge - Modifications du PLUi | CdC Vallées de l'Orne et de l'Odon, CdC Cœur de Nacre, CdC Valès Dunes, CU Caen la Mer, CdC Cingal Suisse Normande - Suivi SCoT Caen-Métropole - 1 | CdC Vallées de l'Orne et de l'Odon, CdC Valès Dunes, CU Caen-la-Mer, CdC Cingal Suisse-Normande, CdC Cœur-Côte-Fleurie - Suivi SCoT Caen-Métropole - 2 | Colombelles - Question relative à la taxe d'aménagement majorée | Condé-en-Normandie - Conseils sur les possibilités d'un projet (autorisation d'urbanisme et compatibilité avec le PLU) | CU Caen-la-Mer - Conférence des acteurs PLH de Caen-la-Mer | Démouville - Réflexion sur l'OAP de Malassi | Dozulé - Modification du PLUi | Gonneville-sur-Mer - Questions relatives à la taxe d'aménagement | Gonneville-sur-Mer - Sacralisation de l'arborescence | Mathieu - Suivi du projet de la ZAC de la Gare | Montigny - Révision de la carte communale | Pin (Le) - Aménagement des parcelles OE 114 et 117 situées en zone 1AUD | Ranville - Rénovation ou démolition de deux terrains | Saint-Rémy-sur-Orne - Réhabilitation de la friche industrielle et du cœur de bourg | Souleuvre-en-Bocage - Aménagement d'une friche artisanale | Thue-et-Mue - Projet de deux lotissements (Le Mesnil-Patry et Brouay) | Troarn - Aménagement d'une partie de la zone UA faisant l'objet d'une OAP | Vaucelles - PUP Défense incendie |

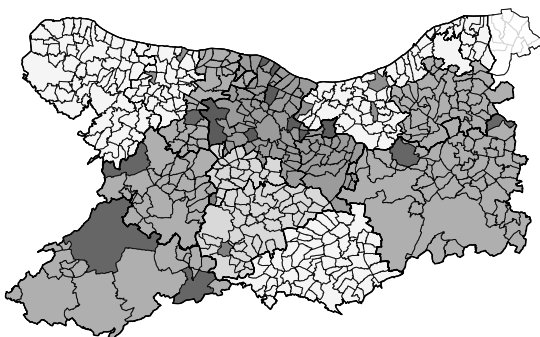
ACCOMPAGNEMENTS LONGS

Le pôle urbanisme du CAUE du Calvados est amené à suivre des dossiers sur plusieurs années, tels que les Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUi), les Zones d'Aménagement Concertées (ZAC), les études de mobilités, ...

Ces accompagnements longs demandent beaucoup de concertation avec les partenaires et également au sein même de la maîtrise d'ouvrage. Ces implications sont donc très irrégulières d'une année sur l'autre (réunions, relecture de documents, analyse technique, sensibilisation, ...)

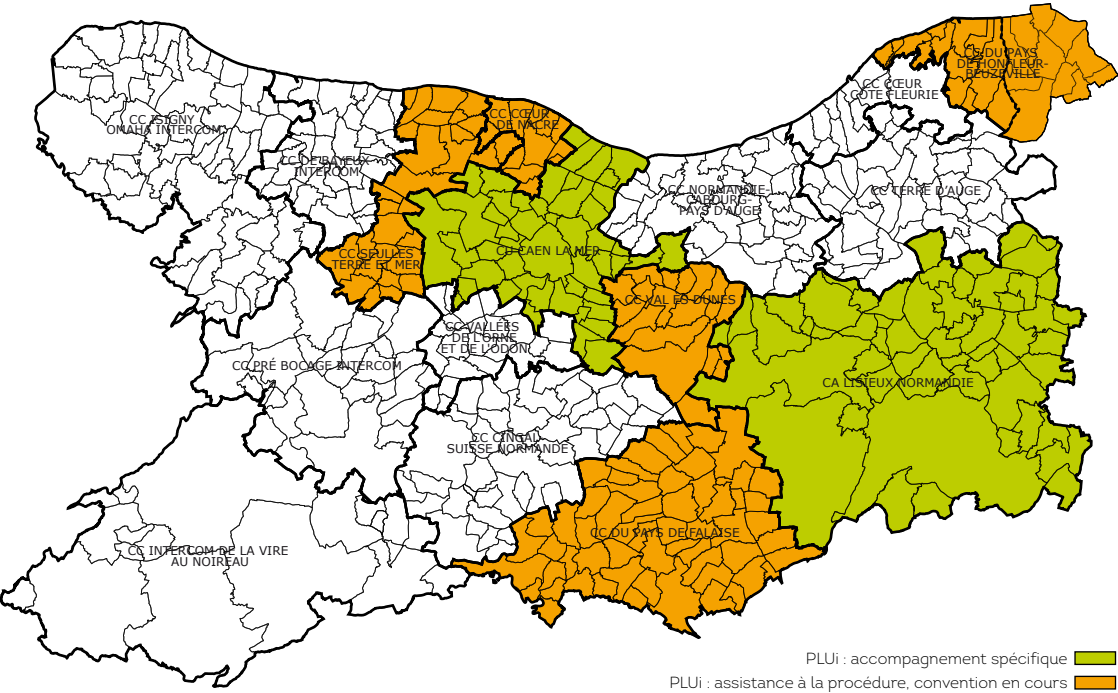
12 DOSSIERS À ACCOMPAGNEMENT LONG

| Gonneville-sur-Mer - évolution du PLU et projet de création d'un "Village des aînés" | Saint-Aubin-sur-Mer - aménagement du secteur de la ZAD et modification du PLU | Saint-Aubin-sur-Mer - réflexion sur les mobilités | Luc-sur-Mer - étude relative à l'aménagement du front de mer - suivi | CdC Seules Terre et Mer - étude de stratégie foncière | CdC Seules Terre et Mer - élaboration du PLUi | CdC Cœur de Nacre - élaboration du PLUi | CdC Valès Dunes - élaboration du PLUi | CA Lisieux-Normandie - révision du SCoT et élaboration du PLUi | CA Lisieux-Normandie - Élaboration du PLH | CdC Pré Bocage Intercom - révision du SCoT | CdC Intercom de la Vire au Noireau - révision du SCOT du Bocage et de sa trame verte et bleue |

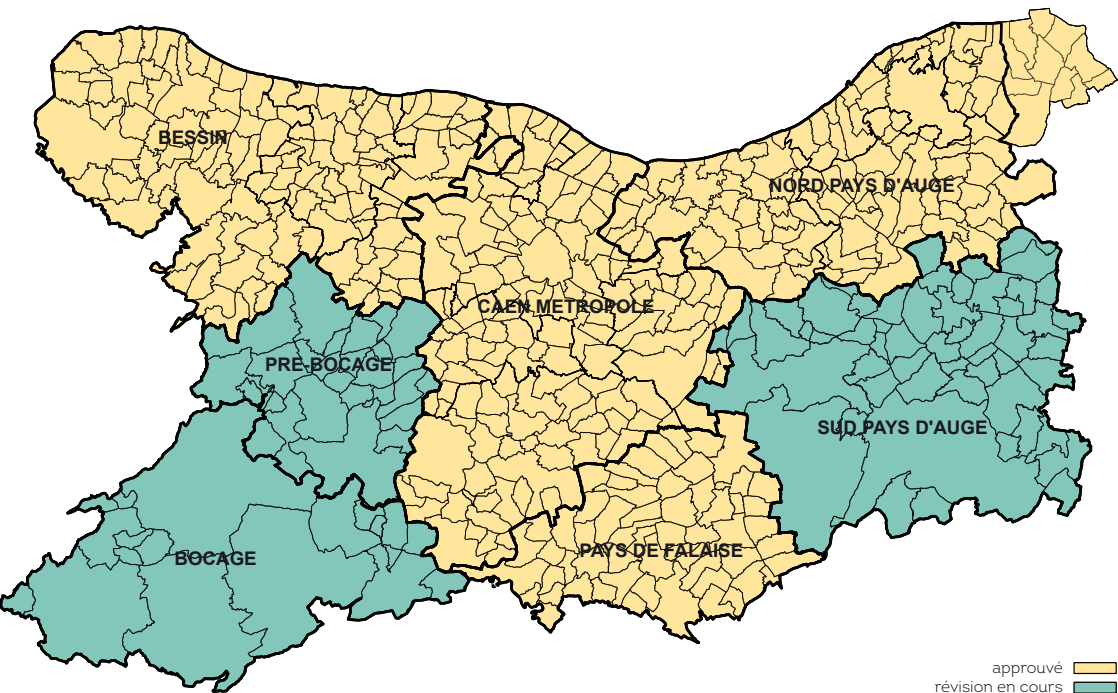


MISSION D'ASSISTANCE DÉPARTEMENTALE

SUIVI DES DÉMARCHES : LES PLUi



ÉTAT D'AVANCEMENT DES SCot



PRÉ BOCAGE INTERCOM

FORMATION AUX ÉLUS

La communauté de communes de Pré-Bocage-Intercom a sollicité le CAUE pour la mise en place des formations aux élus dans le cadre des actions de son Plan de Paysage.

À la suite de nombreuses rencontres avec les techniciens et l' élu référent de la collectivité, le sujet choisi, qui préoccupe les élus, est le changement climatique et sa prise en compte dans les projets d'aménagement.

Le CAUE a proposé dans un format d'une demi-journée une formation en 3 étapes :

- le changement climatique à l'échelle de la collectivité
- l'enjeu de la prise en compte du changement climatique dans l'aménagement du territoire,
- les leviers d'actions que la collectivité peut mettre en place dans la planification mais aussi dans les projets opérationnels.

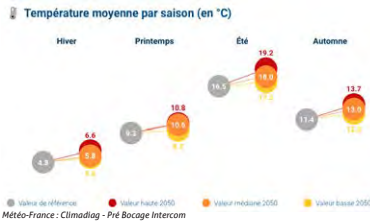
En Normandie et au Pré Bocage Intercom
données du GIEC Normandie

La **TEMPÉRATURE** augmentera de

+ 0,8 à +2 °C à l'horizon moyen

+ 0,7 à +4 °C à l'horizon lointain

le nombre de jour de chaleur doublera -> canicule



→ par l'effet d'îlot de chaleur urbain en ville, la question du confort d'été se posera dans les logements et les établissements public

ENJEUX / CLÉS D'ACTIONS

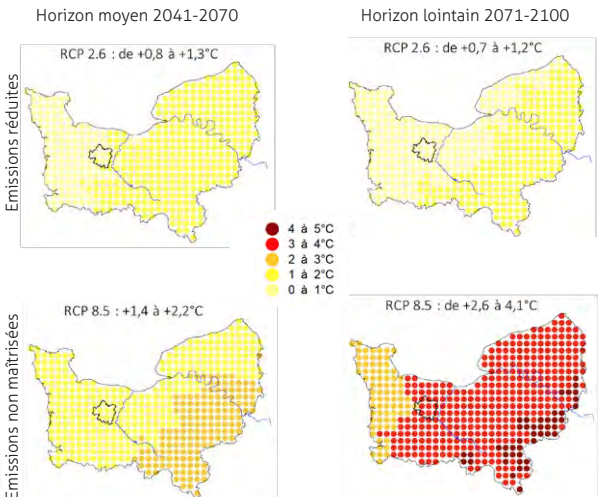
Anticiper les risques spécifiques au changement climatique dans le contexte de la planification et du projet. -> Concevoir des aménagements et bâtiments résilients, anticipant dans leur conception les risques climatiques

Limiter la consommation des sols

Concevoir un projet urbain s'appuyant sur les composantes naturelles du site et notamment les trames vertes, bleues, brunes et noires et les éléments paysagers

Rechercher et mettre en oeuvre des actions et solutions innovantes pour répondre aux effets locaux des nouveaux défis, en privilégiant les Solutions Fondées sur la Nature (SFN) : désimperméabilisation et renaissance des sols (réduction des îlots de chaleur, gestion des eaux pluviales), végétalisation des bâtiments (murs et toitures) et prise en compte du confort thermique des bâtiments et des espaces publics (intégration du végétal, présence de l'eau, choix de matériaux de sols, façades, toitures à fort albédo, conception bioclimatique, etc.)

Préservation des milieux naturels et aménagement des milieux semi-naturels : Les services écosystémiques apportés par les milieux naturels sont nombreux :
- Séquestration du carbone et ainsi lutte contre la hausse des températures
- Réservoirs de biodiversité
- Infiltration des eaux et lutte contre le risque inondation
- Filtration et dépollution des eaux
- Régulation thermique et lutte contre les îlots de chaleur urbain
- Ressources en matériaux et bois énergie pour les forêts
- Etc.



Changement Climatique & Aléas météorologiques en Normandie - GIEC Normandie - Juin 2020

LA FORME URBAINE

réduction maximum de l'imperméabilisation (désimperméabilisation et renaturation des sols)

Le plan de composition du lotissement/nouveau quartier, appuyé par le règlement ou Cahier de préconisation, crée les conditions pour limiter l'imperméabilisation des sols et ...



Végétalisation

Pour du

Prescriptions

- Imposer un traitement végétalisé au sol et en limite de l'espace public avec des essences locales et des arbres
- Réglementer des espaces publics permettant la rencontre et les échanges
- Aménager les parkings groupés accompagnés d'un aménagement paysager
- Dans les secteurs de centre bourg (UB) / centre-ville (UA) : Implanter les nouvelles constructions de façon à préserver la continuité des alignements bâtis sur rue ou s'inspirer des formes urbaines anciennes
- Aménager les frontages* (espace entre la chaussée et la façade bâtie) de façon qualitative tant sur l'espace public que sur l'espace privé
- Mettre en valeur les vues sur les éléments patrimoniaux
- * Un frontage est le terrain compris entre la base d'une façade et la chaussée. Il peut être composé de deux frontages. D'abord le frontage privé qui est formé par le terrain privé situé entre la limite de propriété et la façade du bâtiment en retrait tournée vers la rue. »



PLUS Ouest

Intégration de la biodiversité locale et végétalisation des lieux en privilégiant des essences locales et un fleurissement "champêtre".



SOULEUVRE-EN-BOCAGE

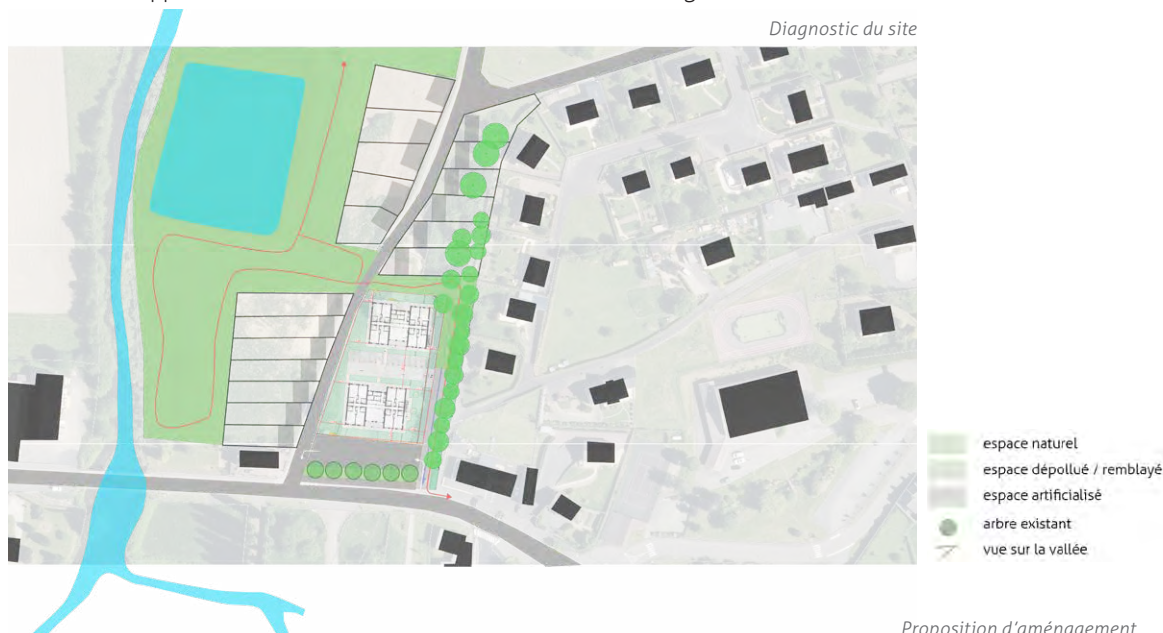
AMÉNAGEMENT DU SECTEUR À L'ENTRÉE DE BOURG DE LA GRAVERIE

La commune a sollicité l'accompagnement du CAUE afin de réfléchir sur les possibilités d'aménagement d'un site à l'entrée de bourg dont la collectivité est propriétaire. La collectivité a été sollicitée par un opérateur privé qui souhaite installer, sur le secteur, son projet de colocation pour personnes âgées. La demande était donc de mener une réflexion sur les possibilités d'aménagement du site pour y construire des nouveaux logements et intégrer le projet privé tout en recréant une entrée de bourg qualitative.

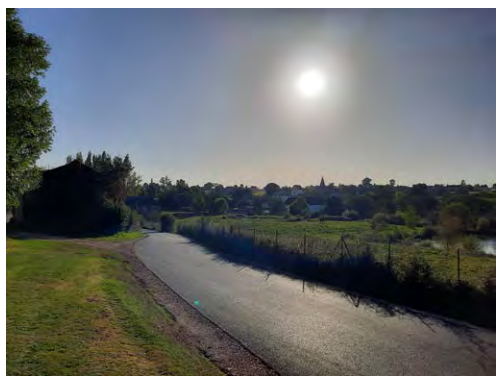
Il s'agit d'un site qui accueillait l'ancien chemin de fer et des fonctions économiques. Les anciens bâtiments ont été en partie démolis et le site dépollué. Aujourd'hui une partie du site d'étude est occupée par des prairies bordant la vallée de la Vire, un bassin de rétention des eaux et un grand parking. Un dernier bâtiment, témoin du passé, sera prochainement démolé par la collectivité.

La réflexion visait à trouver des solutions d'aménagement tout en respectant la densité demandée dans le document d'urbanisme de la commune et créant un lieu de vie agréable sur un site entre la vallée de la Vire et le centre bourg. Plusieurs hypothèses d'aménagement ont été proposées mettant l'accent sur la création d'une entrée de bourg qualitative, d'un quartier d'habitation qui profite de la proximité et de la vue sur la vallée de la Vire, ainsi que d'une trame verte support des mobilités douces menant vers le centre bourg.

Diagnostic du site



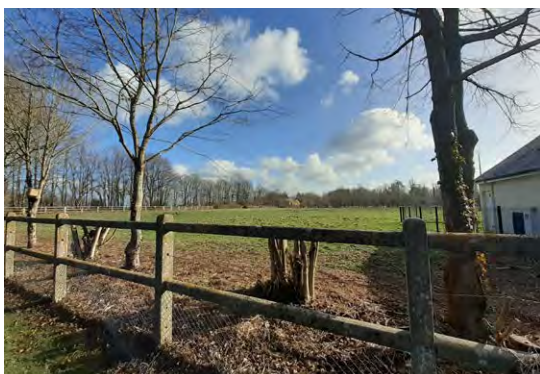
Proposition d'aménagement



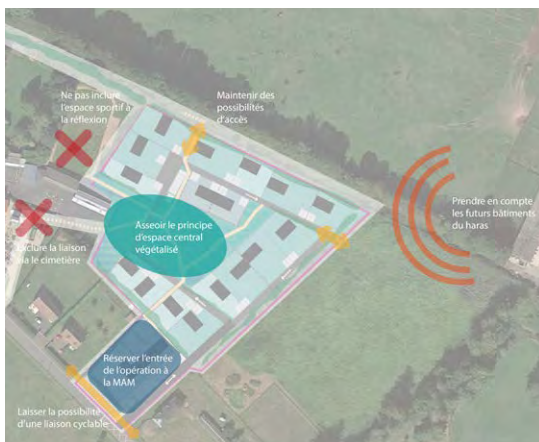
La commune du Pin a sollicité l'accompagnement du CAUE pour envisager l'aménagement d'un secteur classé 1AUd au sein du PLUi. Représentant probablement le dernier secteur de développement de la commune, ce terrain de 1,7ha, pour partie bordé de haies, bénéficie d'une situation privilégiée en continuité du centre-bourg, à proximité immédiate de l'école et du terrain de sport.

La réflexion visait à questionner les possibilités, les contraintes et les conditions du développement d'un futur quartier d'habitation et éventuellement l'installation d'une Maison d'Assistants Maternelles. Plusieurs hypothèses d'aménagement ont été proposées conciliant, selon différents degrés, l'OAP sectorielle existante et les nouvelles réalités de la commune (pas de retournement de l'entrée de l'école, ni de passage du bus, maintenir les fonds de parcelles privés, etc.). Afin de permettre une approche transversale et anticiper les implications en termes d'urbanisme réglementaire et d'instruction, la démarche de travail associait également la Communauté d'Agglomération compétente en matière de PLU (service Grands projets et service instructeur). Au fil des échanges et rencontres, des grands principes du projet ont pu être retenus et l'un des scénarios a été affiné.

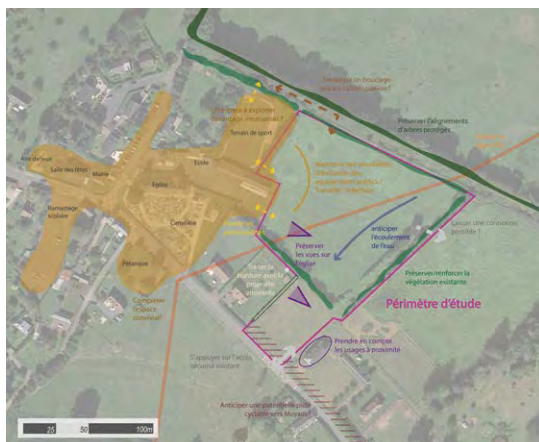
Interroger la procédure d'aménagement qui serait la plus adaptée aux attentes et moyens de la commune faisait également parti de l'accompagnement du CAUE. C'est ce choix du montage, et les finances disponibles, qui détermineront la suite de la réflexion.



Vue sur la partie nord du site depuis le terrain de sport (ouest)



Grands principes du projet



Carte des principaux enjeux

Poursuite de la réflexion sur l'hypothèse d'aménagement affinée



En matière de paysage, le CAUE accompagne les élus en dehors du champ de la maîtrise d'œuvre sur l'approche et la faisabilité de leurs opérations d'aménagement, la définition de leurs besoins et de leurs attentes, et enfin l'aide à l'organisation des consultations des équipes de maîtrise d'œuvre compétentes pour la concrétisation de leurs projets.

Les missions de conseils englobent l'aménagement d'espaces publics à l'échelle de villes, de bourgs ou de communes en milieu rural et urbain, des préconisations pour la préservation et la valorisation d'espaces naturels ou de sites classés, la gestion et la création d'équipements publics (parcs, cimetières...) mais aussi le suivi d'études de grand paysage.

Les pages suivantes présentent quelques dossiers démontrant la diversité des interventions du CAUE.

95 nouvelles demandes

37 AVIS CD 14

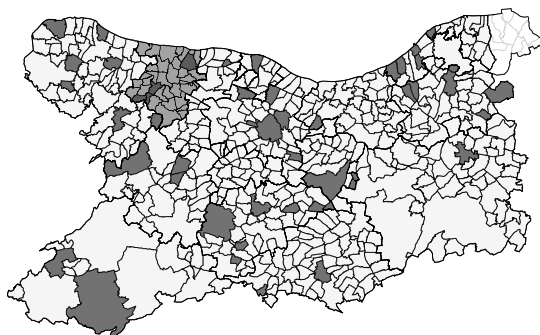
55 conseils rendus (hors jury)

| Caen - Retour d'expériences sur la renaturation/ végétalisation des villes | Grandcamp-Maisy - Requalification des espaces publics du quai Crampon | Pont-l'Évêque - Réaménagement d'une déchetterie | Auberville - Agrandissement d'un parking existant | Ouëzy - Création d'un nouveau cimetière | Urville - Projet d'aire de jeux et de loisirs | Balleroy-sur-Drôme - Réqualification de la traversée de bourg | Bernières-sur-Mer - Aménagement et végétalisation d'un cimetière | Blonville-sur-Mer - Requalification globale des espaces publics, rue piétonne et place du marché | Bonneville-la-Louvet - Aménagement d'espaces publics, franchissement de la Calonne et valorisation de la mare | Bonneville-la-Louvet - Tranche 3 de l'aménagement du cœur de bourg | Bû-sur-Rouvres (Le) - Aménagement d'un espace jeux, d'une aire de stationnement et d'un accès piétons sur la parcelle d'entrée de ville | Caumont-sur-Aure - Aménagement de la place Saint-Clair | Combray - Requalification du cimetière existant | Deauville - Végétalisation et renaturation des espaces naturels et des espaces publics | Glanville - Réaménagement paysager et accès du cimetière | Landelles-et-Coupigny - Requalification de la traversée de bourg | Mandeville-en-Bessin - Allée du cimetière | Mathieu - Aménagement de la cour d'école élémentaire et construction de la garderie | Mesnil-Villement (Le) - Aménagement du cimetière | Ryes - Aménagement et sécurisation de la sortie de bourg de Ryes vers Bayeux | Saint-Laurent-de-Condé - Aménagement du parking de l'école | Saint-Loup-Hors - Requalification du cimetière communal | Soignolles - Travaux de voirie, aménagement d'une voie communale | Trun - Aménagement du cimetière | Vierville-sur-Mer - Mise en accessibilité d'espace public du centre bourg | Villers-sur-Mer - Aménagement paysager d'un parc sportif | Calvados - Observatoire Photographique des Plages du Débarquement | Colombières - Plantations de haies en bord de cours d'eau soumis aux submersions | Agy - Aménagement d'un parc naturel | Bernières-sur-Mer - Orientation d'aménagement du Marais du Platon | Calvados - Sensibilisation à la végétalisation des cimetières | CdC Bayeux Intercom - Formation des élus sur la végétalisation des cimetières à Magny-en-Bessin | Bourgeauville - Conseils ponctuels pour la plantation de haies bocagères et prairies | Thaon - Evènement "Tous au jardin" | Caen - Renseignements sur sols, climats et paysages du Calvados | Hérouville-Saint-Clair - Aménagement de la cour d'école de Blaisot | Deauville - Requalification des espaces verts de la copropriété des terrasses de la mer | Falaise -

Accompagnement pour la végétalisation de la cour de l'école Bodereau | Lisieux - Acquisition d'une parcelle en entrée de ville | Saint-Germain-la-Blanche-Herbe - Désimperméabilisation et végétalisation de la cour d'école | Saint-Marcof-du-Rochy - Création d'un espace public et d'une plateforme de demi-tour pour le transport scolaire | Soliers - Aménagement de la cour d'école | Vire-Normandie - Aménagement de la cour d'école de la Tour aux Raines | Hom (Le) - Traversée piétonne du bourg de Thury Harcourt | Brévedent (Le) - Valorisation cœur de bourg | Sainte-Croix-sur-Mer - Requalification des espaces publics du cœur de bourg | Subles - Traversée de bourg | Touffréville - Traversée de bourg | Tourville-en-Auge - Projet d'aménagement de la traverse de l'agglomération | Valambray - Devenir du marronnier dans un carrefour à aménager | Vey (Le) - Réaménagement/sécurisation du bourg | Villers-Bocage - Aménagement de l'entrée de ville par la RD675 | Villerville - Aménagement du cœur de bourg | Villy-Bocage - Sécurisation de la RD6 dans le bourg |

2 JURYS DE CONCOURS

| Lisieux - Aménagement du pôle d'échange multimodal de la gare de Lisieux | Saint-Arnoult - Aménagement d'un éco-parc |



LISIEUX

AMÉNAGEMENT D'UNE PARCELLE HERBAGÈRE EN ENTRÉE DE VILLE, ENTRE LA TOUQUES ET LE BOULEVARD GEORGES POMPIDOU

La ville a demandé au CAUE de réfléchir aux possibilités d'aménagement d'une parcelle pour développer Lisieux plage déjà présents sur le site, au bord de la Touques ainsi qu'accueillir des événements festifs estivaux. Sur ce site est également prévu l'aménagement d'une piste cyclable le long du Bd Pompidou, inscrit au plan vélo de Lisieux.

Cette parcelle est située en zone rouge du PPRi Touques moyenne et Orbiquet, ce qui lui confère un risque d'inondation important. Ce site est également inscrit en secteur Np (secteur naturel sensible et strictement protégé) et un emplacement réservé pour un bassin de rétention est également prévu sur cet espace au PLUi.

Le CAUE a réfléchi à des aménagements permettant à la fois d'offrir un parc récréatif et naturel, jouant avec la topographie existante du site en étirant les berges pour proposer un cheminement surélevé, des assises dans la pente et des vues belvédères sur des prairies plus basses. Ces espaces en creux seraient prévus pour permettre une expansion des crues de la Touques. La digue existante serait élargie, plantée et aménagée pour diversifier la promenade et deux brèches seraient ouvertes pour permettre à la Touques de déborder de manière maîtrisée sur le site. Cette île temporaire en fonction des crues serait accessible en dehors des périodes de vigilance par deux ponts. En été, des espaces de plages et de pelouses pourraient être aménagés pour prolonger Lisieux plage et des événements festifs pourraient s'organiser sur les espaces les plus en hauteur et fauchés pour l'occasion.



Plan du projet : un vaste espace de prairie inondable entre ville et rivière

Photos de l'existant



SCÉNARIO FESTIVAL / Ce site naturel peut accueillir occasionnellement des événements tel que le FULL SUN festival



SCENARIO SÉCHERESSE / L'île et la prairie s'agrandissent lorsque le niveau de la Touques est faible



SCÉNARIO CRUE / La prairie est totalement inondée en cas de crue et sert de bassin d'expansion de crue



Références , Saint-Jean-de-Vedas et Angers - accès, cheminement, clôture, parc inondable...



FALAISE

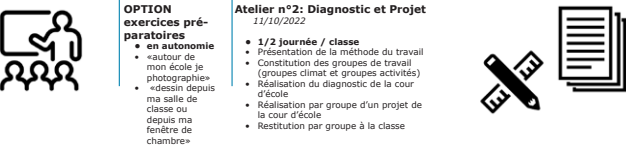
AMÉNAGEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE PRIMAIRE ANDRÉ BODEREAU

Monsieur le Maire de Falaise (env. 7 950 habitants) et l'équipe enseignante ont pris contact avec le CAUE du Calvados afin d'être accompagnés dans la réflexion sur l'aménagement de la cour de l'école élémentaire André Bodereau (217 élèves répartis sur 10 classes en 2022).

La démarche consiste à prendre en compte les nouveaux besoins des enseignants et de la collectivité en construisant le projet avec les enfants du cycle 3 pour réaliser la future cour d'école.

Les objectifs répondent à une réflexion fondamentale sur la végétalisation, la création d'aménagements pédagogiques mixtes autour de la nature, la circulation des enfants en situation de handicap et enfin la lutte contre les îlots de chaleur.

Chronologie des interventions

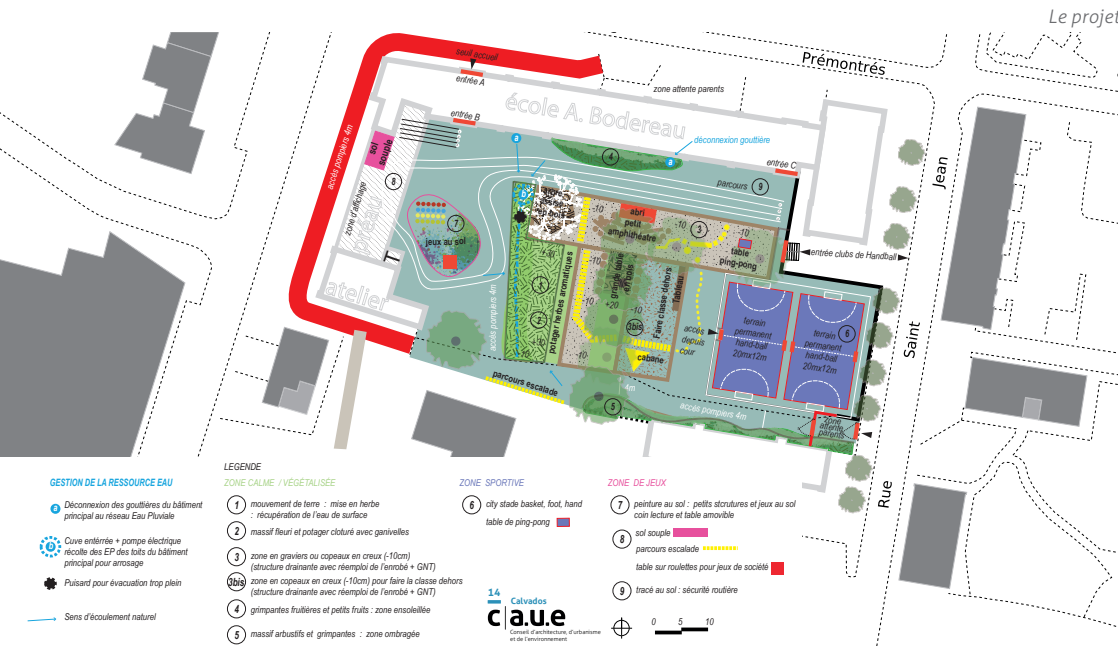
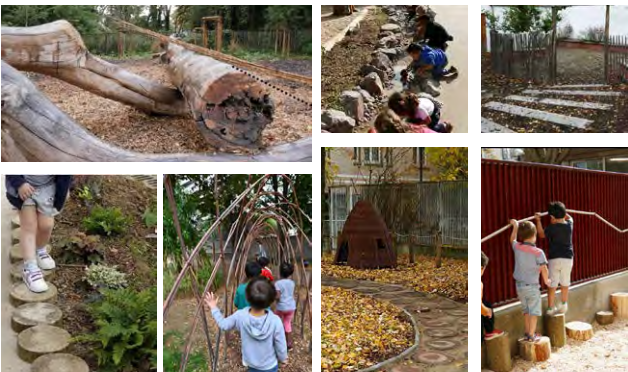


Diagnostic climat



Activité diagnostic

Planche d'inspiration du projet des enfants



Le projet

COMBRAY

REQUALIFICATION ET VÉGÉTALISATION DU CIMETIÈRE COMMUNAL

Situé autour de l'église, dans le cœur de bourg, ce cimetière présente des éléments patrimoniaux à valoriser comme le magnifique if en son sein, des murs en pierre qui entourent le cimetière, des vieux tombeaux et deux tilleuls qui marquent son entrée. Néanmoins, les matériaux de sols sont globalement vieillissants et des graviers de multiples couleurs ont été rapportés en divers endroits pour gérer les pentes et les talus complexes à entretenir.



Le CAUE a proposé une composition paysagère globale avec l'aménagement notamment :

- de l'allée principale PMR et la création d'un parvis d'entrée à l'église en pavés,
- des cheminements secondaires en dalles engazonnées renforcées pour permettre les circulations piétonnes et l'accès ponctuel de véhicules,
- un travail de terrassement important qui permettrait de reprendre les niveaux et d'engazonner le cimetière pour valoriser l'esthétique d'ensemble et faciliter l'entretien,
- des vieux tombeaux valorisés à l'entrée du cimetière et la création d'une allée en pas japonais menant à un tombeau remarquable,
- des massifs de fleurs vivaces le long des murs en pierre, qui remplaceront les jardinières gourmandes en eau pour fleurir de manière durable le cimetière,
- enfin, un espace réservé aux stèles pour préserver un cimetière verdoyant au fil du temps.



Photos de l'existant



Photos d'ambiance



Plan de l'existant

La proposition du CAUE



Accompagnement pour les remises de prestations

BLONVILLE-SUR-MER - Projet d'aménagement des espaces publics et construction d'une médiathèque

La commune a souhaité mener une réflexion globale. À ce titre un appel à projets a été initié en 2021 dans le cadre de "petites centralités" pour une réflexion à l'échelle de la commune, des espaces publics, des bâtiments remarquables, du patrimoine, des équipements, et d'un phasage opérationnel.

Le CAUE est intervenu après avoir étudié la faisabilité du projet.

En 2023, la commune de Blonville-sur-Mer a souhaité poursuivre ses objectifs en recrutant une équipe de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire pour répondre sous la forme d'un schéma d'intention à la qualification globale des espaces publics, la qualification de la rue commerçante, l'aménagement de la place du marché et la construction d'une médiathèque donnant sur cette place (enveloppe financière prévisionnelle maximale pour la réalisation des travaux : 1 295 000 €/HT).

LE LAURÉAT

Groupement Bassinet Turquin Paysage - Agence Julien Boidot Architecte - Agence Quarantedeux



Vue oblique du projet et de son insertion

AUTRES CANDIDATURES

VUE OBLIQUE DU PROJET



Groupement Atelier Vert Latitude - Dauchez Architectes - Mue Paysage - Aménageo - Coquière

Croquis d'ambiance. Rue du Général de Gaulle.



Groupement Atelier Zenobia Paysagiste/Urbaniste - Hemon Architectes - Inge-Infra

Accompagnement pour les remises de prestations

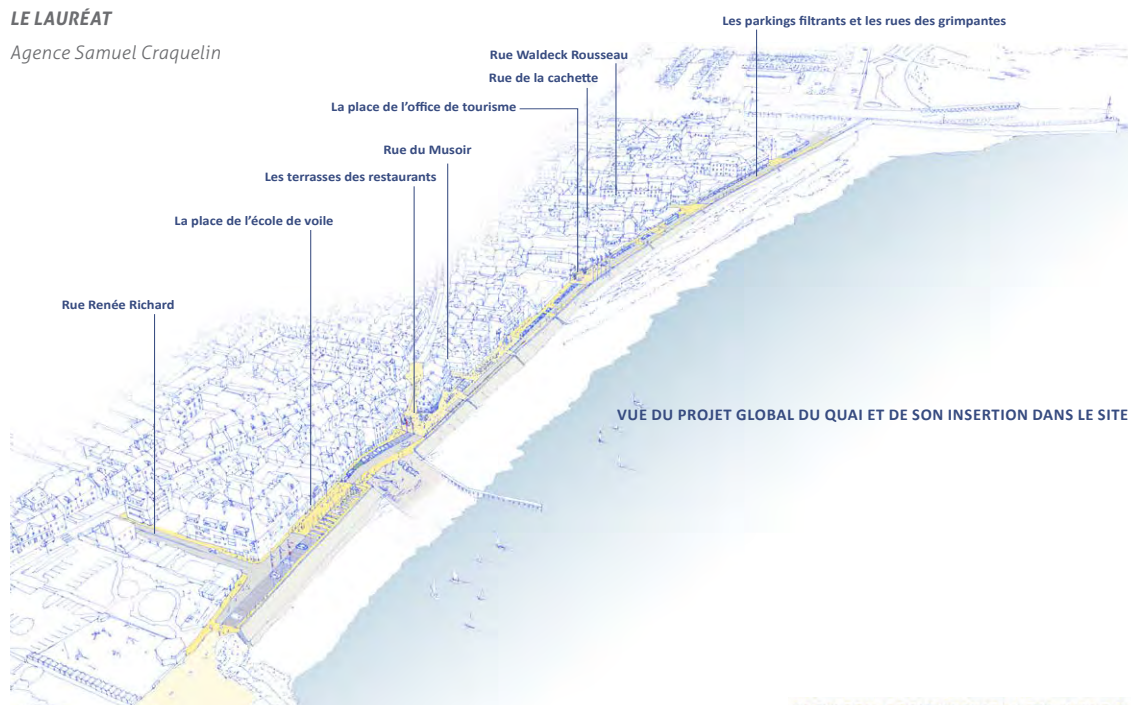
CDC ISIGNY-OMAHA-INTERCOM - GRANDCAMP-MAISY : Qualification et valorisation des espaces publics du quai Crampon dans une démarche résiliente

Le CAUE est intervenu après avoir étudié la faisabilité du projet. L'objectif de la consultation portée par la CdC pour Grandcamp-Maisy, est le recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire qui répondra sous la forme d'un schéma d'intention à la qualification globale des espaces publics du quai Crampon, avec la problématique d'inondation par submersion (périmètre 14 000 m²)

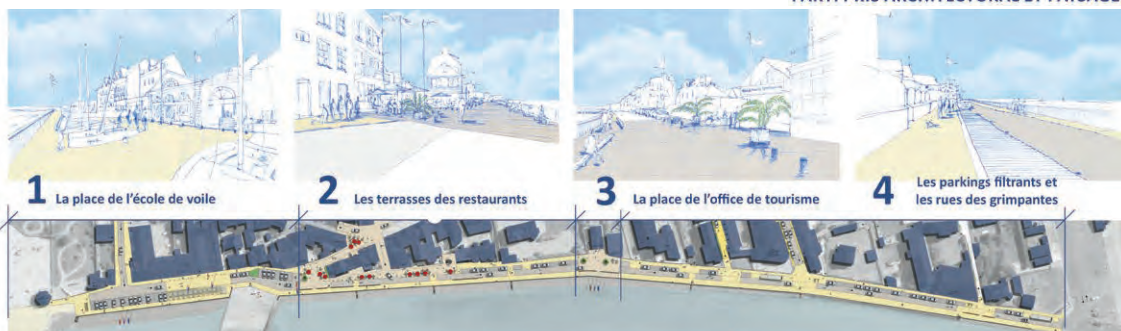
La CdC Isigny-Omaha-Intercom assure le rôle de Maitrise d'ouvrage de l'opération et porte le projet encadré par le dispositif "Petites villes de demain", le département du Calvados au titre du passage de la vélo maritime et pour la gestion du port, Ter' Bessin au titre de la compétence GEMAPI pour la validation technique des aménagements pouvant porter atteinte à l'ouvrage de protection, la Direction Territoriale de Bayeux, le CAUE 14 pour l'évaluation de la faisabilité du programme puis l'élaboration du cahier des charges.

LE LAURÉAT

Agence Samuel Craquelin



PARTI PRIS ARCHITECTURAL ET PAYSAGER



AUTRES CANDIDATURES



DCI environnement



Agence Iris Chervet

PROGRAMMATION CULTURELLE, LE THÈME DE L'ANNÉE "ESPACES EN JEU"

LA PROMOTION DE LA QUALITÉ ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGÈRE

Le jeu a été notre fil rouge en 2023. Il relie entre elles les différentes actions du CAUE du Calvados. De la programmation culturelle, en passant par un appel à idées, un concours photos, et deux expositions extérieures, le voilà qui s'invite !

Bien qu'il y ait des enjeux, le jeu est sans enjeu. C'est une activité légère, apaisante, amusante, qui n'a pas d'autre but qu'elle-même. Jouons donc avec l'espace ! Vivons les villes et leurs places publiques autrement. Autorisons-nous plus qu'une traversée utile, osons l'épopée ludique !

C'est ce que le CAUE du Calvados vous a proposé en 2023 avec sa programmation culturelle "Espaces en jeu".

GRAFF VÉGÉTAL

- 4 séances - 2 jours
- 8 juillet : à Cambremer puis à Tilly-sur-Seulles – 29 participants
- 22 juillet : à Bretteville-sur-Laize puis à Luc-sur-Mer – 28 participants
- Avec l'entreprise Physalis jardin écologique – Raphaëlle Birot

Vous connaissiez le graffiti, le TAG, le Street art à la bombe ? Mais aviez-vous entendu parler du graff végétal ? L'atelier s'est déroulé dans l'espace public. Les participants sont venus seuls, en famille, parents et enfants, grands-parents et petits enfants, en couple, entre amis. Ils s'étaient inscrits ou se sont arrêtés pour pratiquer l'activité en voyant les autres faire. Le temps moyen de l'activité était de 2 heures par participant. Les passants se sont beaucoup arrêtés pour interagir.

L'activité se déroulait en deux temps. Un premier temps était dédié à la botanique par la découverte des plantes environnantes et au choix du tronc où intervenir. Le second temps était un temps créatif où les participants composaient leur graff végétal avec beaucoup d'inventivité et d'originalité selon les lieux.



STREET ART EN BALADE

- 2 séances, 2 jours dans le centre-ville de Caen
- 17 juin – 17 personnes – guide Claire Lesourd
- 30 août – 16 personnes – guide Florent Dufour
- partenariat avec l'OT de Caen-la-Mer

Le Street art (Art urbain) comme une manifestation de la bonne humeur et de la vitalité d'une ville, vous y aviez songé ?

Les participants ont été invités à un itinéraire original dans le centre-ville de Caen, pour 1h30 de visite. Un temps d'échanges et de convivialité créative a eu lieu durant la visite. Mot d'ordre "à vos craies !"



VILLE DANSÉE

- Compagnie de danse Noesis, qui co-dirige la coopérative chorégraphique de Caen
- 17 mai, avec Flora Pilet, chorégraphe et danseuse
- 14 octobre, avec Enzo Gambini, danseur
- 22 participants sur les 2 jours

"Nous ne regarderons plus jamais la place comme avant" a déclaré une participante à l'issue de l'activité.

Danser et jouer pour percevoir la densité urbaine autrement, s'autoriser à faire autre chose que de traverser l'espace, l'interroger par la danse et y inventer spontanément des mouvements, en groupe ou en duo, c'est ce qui a été proposé aux participants qui ont expérimenté avec bonheur cette redécouverte ludique et sensible de l'espace public grâce à la danse.



JEU DE PISTE À BAYEUX ET LISIEUX

- 21 octobre 2023 au 6 janvier 2024
- À destination du grand public et des familles
- Réalisé par 4 guides de la Fédération des guides de Normandie
- Partenariat avec les OT de Bayeux et Lisieux

Résolvez des énigmes, et amusez-vous en aiguisant votre regard sur le cadre urbain qui vous entoure. Vous découvrirez non seulement avec plaisir que la ville est un trésor, mais aussi que vos efforts durant le jeu seront récompensés en fin de parcours ! Les deux jeux de piste peuvent être résolus séparément ou en lien l'un avec l'autre...

Le CAUE a travaillé avec 4 guides de la Fédération des guides de Normandie : Nina Bouhallab – la Barbichette, Coline Goret - la Normandie à la loupe, Amandine Eudes, La Normandie d'Amandine, Oïhana Marie, les balades d'O, pour mettre en place deux jeux de piste pour esprits

aiguisés et surtout observateurs ! Les Offices de Tourisme de Bayeux et de Lisieux Authentic Normandy se sont faits les relais et complices de leur diffusion. Ces activités ludiques se font en autonomie et seront relancées en 2024.



CONCOURS PHOTO "VIS TA VILLE"

- 14 participants
- 45 clichés



Le CAUE a organisé son 6^{ème} concours photo "Vis ta ville !". Les participants pouvaient envoyer leurs photos du 21 avril au 15 septembre 2023.

Ce concours photo s'inscrivait dans la programmation culturelle 2023 du CAUE du Calvados sur le thème "Espaces en jeu". Elle abordait les notions de villes attractives et récréatives où la créativité, l'imagination, l'émotion et l'échange dans le respect de la règle est le facteur déterminant du vivre ensemble.

Il était proposé aux participants d'aiguiser leur sensibilité photographique et leur imagination sur la notion d'espaces ludiques en intégrant deux angles d'approche.

D'une part, à l'aide de leur appareil, ils étaient invités à scruter les espaces de jeu ou tout aménagement d'espace public urbain ou rural mis en place pour égayer la ville et la rendre plaisante et amusante que ce soit par son usage normal ou un usage détourné.

D'autre part, ils devaient mettre en valeur le jeu en lui-même, c'est-à-dire la manière dont les habitants peuvent s'approprier ces espaces ou aménagements, afin d'en faire des motifs d'amusement, des supports de vie et de respiration du quotidien.

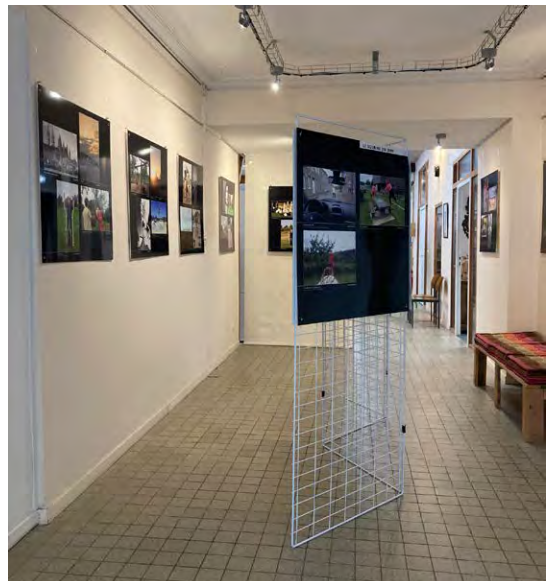
Ces deux notions étaient valables quelle que soit la taille de la commune et sa situation géographique. C'est pourquoi le terrain de jeu de ce concours photo était constitué de l'ensemble des espaces urbains et ruraux du département du Calvados.



Un jury composé de professionnels s'est réuni le 19 octobre pour attribuer plusieurs récompenses : un 1^{er} et un 2^e prix ainsi que 2 mentions. Ces choix ont été effectués en fonction du respect du thème, du cadrage, de l'originalité, de l'esthétisme, etc.

Le CAUE a également invité les internautes dans le cadre de l'organisation du concours photo "Vis ta ville !" à voter pour leur photo préférée du 6 au 26 novembre.

La remise des prix a eu lieu au Charbon, tiers lieu - ateliers - espaces de coworking à Courseulles-sur-Mer, le 19 décembre 2023. À cette occasion, l'exposition présentant les 43 photos reçues a été inaugurée. Visible jusqu'au 28 février 2024, elle est accompagnée d'un catalogue d'exposition.



BALADES

• 3 balades programmées

BALADE À VIRE

- Visite guidée par le CAUE du Calvados
- Partenariat avec la ville et le musée de Vire
- 20 participants
- Balade suivant le tracé mis en ligne sur le site des balades du CAUE du Calvados : c-archisimple.fr



Vendredi 13 octobre après-midi, lors de la journée de lancement des JNA, Journées Nationales de l'Architecture une architecte au CAUE a guidé le petit groupe de curieux à travers l'architecture de la reconstruction à Vire, et ce, durant 3h !

Les participants ont pu aiguïser leur regard sur les différentes typologies de reconstruction : traditionnaliste, moderniste

ou hybride. Une petite surprise a eu lieu durant l'après-midi, car l'un des participants avait les clefs de l'ancienne poste et a offert un complément de visite au groupe. La balade s'est achevée sur un petit goûter offert aux participants dans la salle des mariages de la mairie. Chacun d'eux est reparti avec deux ouvrages sur l'architecture de la reconstruction dans le Calvados. Ces deux ouvrages sont depuis consultables auprès du musée de Vire et chez Cerise, boutique de créateurs. Deux journalistes de la Manche Libre et de Ouest-France faisaient partie du groupe, peut-être avez-vous vu passer leurs articles dans la presse ?



BALADE "2040, LA CÔTE FLEURIE SE JETTE À L'EAU !"

- 1^{er} avril 2023
- 21 participants



La balade "2040, la Côte Fleurie se jette à l'eau !" s'inscrit dans une démarche de sensibilisation face aux changements climatiques et aux risques naturels auxquels le département du Calvados est exposé. Elle s'adresse avant tout au grand public, afin de communiquer au plus grand nombre les propositions des équipes de concepteurs qui ont participé

à un appel à idées lancé en 2020 par le CAUE du Calvados : "2040, on se jette à l'eau ! de Deauville à Pont-l'Évêque, l'eau au cœur d'un territoire résilient".

Cet appel à idées se proposait d'appréhender la transformation des paysages naturels et urbanisés de la vallée de la Touques suivant un scénario de la montée du niveau de la mer estimée entre +25/+30 cm en 2040.

Cette balade est la première partie d'un parcours "initiatique" visant à explorer les potentiels d'adaptation des activités et des modes d'habitat de la vallée de la Touques face à la montée des eaux. Ce premier itinéraire organisé en avril 2023 s'est localisé sur la partie aval de la vallée intégrant les communes de Touques, Saint-Arnoult, Deauville et Trouville-sur-Mer. Ce parcours est complété par la présentation du projet du lauréat du concours AMITER "Mieux aménager les territoires en mutation exposés aux risques naturels" lancé par le Ministère de la transition écologique, le PUCA et le Cerema en 2021, ainsi que par le travail d'analyse réalisé par les étudiants du DSA de l'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est en 2021-2022.

La balade "2040, la Côte Fleurie se jette à l'eau !" s'inscrit dans le cadre de la 5^{ème} édition de Chantiers communs en Normandie, nouvel espace de réflexion sur les sujets liés à l'architecture, l'urbanisme et les paysages et initié par Territoires Pionniers.

Enfin, une exposition des projets de l'appel à idées a été organisée à la mairie de Pont-l'Évêque d'avril à mai 2023, afin de prolonger la réflexion sur l'adaptation de la vallée de la Touques aux risques climatiques.



BALADE PONT-L'ÉVÊQUE

- 14 octobre 2023
- 18 participants



La balade "2040, Terre d'Auge se jette à l'eau !" constitue le deuxième volet "initiatique" de l'exploration des potentiels d'adaptation des activités et des modes d'habitat de la vallée de la Touques face à la montée des eaux. Elle présente au grand public des projets de l'appel à idées "2040, on se jette à l'eau ! de Deauville à Pont-l'Évêque, l'eau au cœur d'un territoire résilient"

sur la partie de la vallée de la Touques allant de Pont-l'Évêque au Breuil-en-Auge, en passant par la commune du Torquesne.

Ce deuxième itinéraire organisé en octobre 2023 s'est déroulé en présence de membres des équipes de l'appel à idées qui ont ainsi pu expliquer leur démarche sur le terrain. Des étudiants de deuxième année de l'École

d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, promotion 2022-2023, ont également présenté leurs travaux sur sites avec pour objet d'étude le projet d'architecture et sa relation à son milieu.

La balade "2040, Terre d'Auge se jette à l'eau !" s'inscrit dans le cadre de la 26^{ème} édition des Journées nationales de l'architecture.



EXPOSITION "ESPACES EN JEU"

- Exposition extérieure et itinérante
- 14 panneaux
- Grand public

Une exposition extérieure joyeuse et pétillante a été créée autour de la notion du jeu dans l'espace public. Elle tient à valoriser des aménagements et des animations qui transforment, ou ont transformé, un espace public pour le rendre ludique et convivial et lui redonner de l'attractivité. Elle met en avant des notions de concertation, de participation des habitants et des usagers, de démarche de projet, d'appropriation urbaine, de design actif, de ville permissive, de ville inclusive et d'urbanisme tactique !

Destinée au grand public, elle se compose de 14 panneaux ludiques aux textes et sujets dynamiques.



PALMARÈS 2024

- 75 candidatures
- 10 catégories



Le CAUE a organisé sa quatrième édition du "Palmarès de l'Architecture et de l'Aménagement du Calvados".

L'objectif du palmarès est de promouvoir, en les valorisant, les réalisations de qualité en aménagement et en architecture dans le Calvados. Sa volonté était de mettre à l'honneur ceux qui dans l'acte de bâtir et d'aménager contribuent de façon significative à l'amélioration du cadre de vie et à la valorisation des richesses du département.

Les réalisations présentées devaient mettre en avant la relation équipe de maîtrise d'ouvrage/équipe de maîtrise d'œuvre. Les projets concernés devaient avoir une date de réception des travaux se situant entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 octobre 2023.

Ce palmarès était ouvert aux architectes, urbanistes, paysagistes et maîtres d'œuvre, aux maîtres d'ouvrage publics et privés, et au auto-constructeurs. Les équipes souhaitant concourir pouvaient le faire par courrier ou par voie dématérialisée, en transmettant au CAUE du Calvados leur dossier complet avant le 30 novembre 2023. À la clôture des inscriptions, le CAUE avait reçu 75 projets, tous validés.

Un jury constitué de professionnels se réunira en début d'année pour sélectionner lauréats et mentionnés parmi les 10 catégories suivantes :

- aménagement récréatif et renaturé,
- aménagement et équipement urbain,
- logement individuel neuf,
- logement individuel réhabilitation/extension,
- logement collectif et intermédiaire,
- enfance et enseignement,
- équipement sportif,
- bâtiment d'activité,
- culture et loisirs,
- équipement de service public.

Le prix du public, par un vote sur internet et le prix du jeune public, dans les écoles et collèges, seront organisés en début d'année 2024.

La cérémonie de remise des prix du Palmarès, avec la diffusion de l'ouvrage recensant l'intégralité des réalisations et le lancement de l'exposition, aura lieu en juin 2024.

LES RÉÉDITIONS

Acte du colloque église
 Livret 2040, on se jette à l'eau
 Jardins d'inspiration dans le Calvados
 Livret Je réinvente ma maison

JARDINS D'INSPIRATION DANS LE CALVADOS

- Réédition de 400 exemplaires
- prix de vente 28,50 €
- 25 points de vente dans le Calvados



L'ouvrage "Jardins d'inspiration dans le Calvados : conseils pour penser son jardin", réédité fin 2022, a été vendu tout au long de l'année 2023 dans 25 librairies ou points presse du Calvados.

Il rencontre un grand succès. Plus de 200 exemplaires ont été vendus en 2023.

EXPOSITIONS ITINÉRANTES

- 8 évènements programmés pour 2023

Les expositions du CAUE ont été accueillies en 2023 dans plusieurs communes du Calvados.

De plus, trois de ces expositions (Vivre ensemble, Vis ta ville, Espaces en jeu) ont été éditées ou rééditées sur un support pouvant être installé à l'extérieur. C'était le cas de "Vivre ensemble".



DES SACRÉES ÉGLISES
 . Espace Victor Hugo à Lisieux du 12 juin au 1er juillet dans le cadre de "La nuit des églises"



2040, ON SE JETTE À L'EAU !
 . Maison communale à Pont-l'Évêque du 15 avril au 6 mai
 . Centre culturel Le Pavillon à Ouistreham-Riva-Bella du 18 septembre au 6 octobre



GRANDE MAISON, PETIT TERRAIN
 . Mairie de Tilly-sur-Seulles du 17 octobre au 6 novembre



JARDINS DANS TOUS LES SENS
 . Maison de la Nature et de la Pierre Sèche à Souleuvre-en-Bocage du 11 mai au 29 septembre
 . Office de Tourisme Terre-d'Auge du 8 novembre au 15 décembre



L'ARCHITECTURE DE LA RECONSTRUCTION DANS LE CALVADOS
 . Mairie de Tilly-sur-Seulles du 6 au 27 novembre



VIVRE ENSEMBLE
 . Tiers lieu au Charbon à Courseulles-sur-Mer du 10 juillet au 18 septembre



PLAQUETTES "PATRIMOINE DE LA RECONSTRUCTION"

| • 2 nouvelles villes

Consciente de la nécessité de mettre en valeur son patrimoine de la Reconstruction, œuvre souvent des plus grands architectes et urbanistes de l'époque, la région Normandie a créé le label "Patrimoine de la Reconstruction en Normandie". Il vise à prendre en compte à la fois l'intérêt historique et architectural de ce patrimoine, son potentiel culturel et touristique, et sa place dans l'aménagement du territoire et dans le cadre de vie des habitants.

Les objectifs de ce label sont nombreux :

- sensibiliser les Normands à l'intérêt et à la richesse de ce patrimoine et les inciter, en particulier les habitants des villes reconstruites, à en devenir des ambassadeurs ;
- fédérer les collectivités concernées au sein d'un réseau pour qu'elles puissent échanger sur les bonnes pratiques à adopter pour maintenir et/ou restaurer leur attractivité ;
- les soutenir dans la préservation et la mise en valeur de ce patrimoine bâti remarquable ;
- favoriser la prise en compte des spécificités du patrimoine de la Reconstruction lors des rénovations des bâtiments en agissant notamment sur la sensibilisation et la formation des professionnels ;
- intégrer le patrimoine de la Reconstruction dans la sphère du tourisme de mémoire.

Vire, Villers-Bocage et Aunay-sur-Odon se sont engagées dans cette démarche et ont sollicité le CAUE pour les accompagner dans la production d'un guide à destination de leurs habitants. Ce travail mené en étroite collaboration avec les élus, sur le terrain, a permis de porter un regard plus précis sur les détails et la composition architecturale des constructions et d'en connaître leurs spécificités.

L'objectif étant d'interpeller, de sensibiliser les habitants à la qualité de leur patrimoine afin qu'ils le regardent sous un angle plus curieux et qualitatif, qu'ils le comprennent pour mieux le préserver et le restaurer dans le respect de ses caractéristiques d'origine.

La plaquette sur Vire a été rééditée par la ville.



SALON DE L'HABITAT 2023

| • du 10 au 12 mars

1 000 IDÉES POUR LA MAISON

Souhaitant accentuer leur visibilité sur les événements ouverts au grand public, les architectes conseil et les paysagistes du CAUE étaient présents au Salon de l'Habitat de Caen.

Ils proposaient aux visiteurs des conseils de qualité concernant leurs projets de construction, d'extension ou de rénovation et sur leurs aménagements extérieurs.



LABEL "VILLAGE DE CARACTÈRE"



Ce label, porté par le département du Calvados est décerné aux communes de moins de 2000 habitants qui, par leurs singularités architecturales et environnementales et après une opération globale de mise en valeur, présentent un caractère remarquable.

Les communes s'engagent à mettre en œuvre des actions pérennes, notamment en matière d'urbanisme et de qualité paysagère. De son côté le Département les accompagne en ingénierie et financièrement.

Plus largement d'autres critères liés à l'accueil, à la présence de lieu de restauration et à la proposition d'activités de découvertes ou d'animation dans un intervalle d'avril et octobre, sont également pris en compte. Calvados Attractivité qui pilote cette action, travaille en étroite collaboration avec un comité technique composé de services du Département, du CAUE et de l'UDAP.

L'attribution de ce label pour 3 ans (renouvelable) permet aux communes d'utiliser la marque "Village de caractère du Calvados" sur l'ensemble des supports de communication et de bénéficier d'une signalétique, notamment sur le réseau départemental. Depuis la

mise en place de cette action, le Département compte désormais 6 communes labellisées : Clécy, Villers-sur-Mer, Saint-Sever-Calvados, Blangy-le-Château, Balleroy, Beuvron-en-Auge.

Outre le fait d'apporter une expertise dans le cadre de la démarche de labellisation, le CAUE accompagne de façon plus particulière ces collectivités dans leurs projets d'aménagement d'espaces et d'équipements publics pour garantir une qualité et une cohérence d'ensemble.

À titre d'exemple, le CAUE a accompagné les élus de Balleroy pour l'aménagement de la Place du Marché en 2017, le réaménagement de la mairie en pôle multi-services en 2023 et actuellement est aux côtés des élus pour l'aménagement des entrées de bourg.

LABEL "ÉCOQUARTIER"

Le CAUE a été sollicité pour participer à la commission locale de labellisation écoquartier organisée par la DDTM 14. Seul candidat à l'échelle normande cette année, cette labellisation portait sur l'écoquartier les Hauts de l'Orne à Fleury-sur-Orne qui visait l'obtention de l'étape "écoquartier livré" (pour une partie du quartier seulement).

Une membre du pôle urbanisme a ainsi pu assister aux retours et conclusions des experts écoquartiers mandatés par la DGALN (Direction Générale de l'Aménagement, du Logement, et de la Nature) et participer aux échanges et à la notation de l'exemplarité du quartier selon des grands critères (démarche et processus, cadre de vie et usages, développement territorial, environnement et climat) aux côtés d'autres partenaires comme l'AUCAME, le CPIE Vallée de l'Orne, le SDEC, l'EPFN, les DDTM 50 et 76.

Outre partager les atouts des projets, l'intérêt est d'installer une logique d'échange entre partenaires et pouvoir tirer des enseignements en fonction des divers exemples accompagnés par chacun.



Carte et dépliant écoquartier des Hauts de l'Orne

LABEL "JARDIN REMARQUABLE"

Le CAUE participe, au côté de la DRAC Normandie, pour la cinquième année au groupe de travail pour le label "Jardin remarquable". Cette année, 3 demandes de labellisation ont été analysées et 4 visites de courtoisie ont été réalisées au jardin d'Albizia à Livry dans le Calvados, au jardin du château du Champ de la Pierre dans l'Orne, aux jardins d'Étretat et au jardin du Crapaud à Trois Pattes à Lucy en Seine-Maritime.

Le groupe de travail, à la suite des visites des jardins, a proposé d'attribuer le label au jardin du Domaine du Grand Daubeuf à Daubeuf-Serville en Seine-Maritime. Ce parc, aménagé en continuité du château attribué à François Mansart, conserve les perspectives créées au XVIII^{ème} siècle qui se prolongent à l'extérieur du domaine, au-delà du Saut-de-Loup. Récemment, d'importantes campagnes de restauration ont été entreprises et un superbe potager ornemental a été créé, géré en permaculture à grande échelle et labellisé en agriculture biologique depuis 2022.

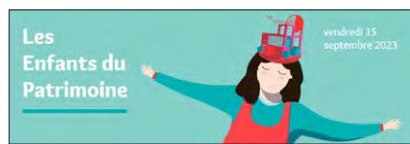


Perspective sur le château accompagnée de tilleuls majestueux-jardin et vue sur une partie du jardin potager ornemental et sur les grandes écuries rénovées-jardin du Domaine du Grand Daubeuf

LA SENSIBILISATION DU PLUS JEUNE ÂGE AUX FUTURS PROFESSIONNELS

LES ENFANTS DU PATRIMOINE

- 28 sites proposés à la visite
- 75 visites
- 1 188 élèves au total



Le 15 septembre, pour la 6^{ème} année, le CAUE a organisé les journées des "Enfants du Patrimoine" dans le Calvados. La veille des "Journées Européennes du Patrimoine", les CAUE proposent aux élèves accompagnés de leurs enseignants un programme d'activités gratuites et adaptées au jeune public, de la maternelle au lycée. Ateliers, visites ludiques, balades, jeux de piste, expérimentations, leur permettent de découvrir leur patrimoine paysager et architectural.

Merci à nos partenaires de l'édition 2023 :

Bibliothèque Alexis de Tocqueville, Caen (visite CAUE et partenaire) — La chapelle des Pommiers, Saint-Vigor-de-Mieux — Le Mont Myrrha, "Entre nature et histoire" Falaise, CPIE Collines Normandes & OT Pays de Falaise — Archives départementales du Calvados, Caen — La Forge, Honfleur — Grand Orgue Saint-Julien, architecture de la reconstruction, Caen — "Caen, la mémoire perdue de l'eau", Caen (CPIE Vallée de l'Orne, Musée d'initiation à la nature) — Réserve naturelle de l'estuaire de la Seine, "La dune, un habitat riche et fragile", Pennedepie, La maison de l'Estuaire — Les jardins du conservatoire du Pays d'Auge, Saint-Pierre-en-Auge — "À la découverte des plantes du moyen-âge" — "À la découverte du milieu forestier" Forêt de Cerisy, Montfiquet, La Maison de la forêt — "Caen et la reconstruction 1944-1963", Caen, Ville de Caen — Place des Quatrans "les Quatrans, patrimoine vivant", Caen, Pavillon et Territoires Pionniers — Château de Pontécoulant "À votre service madame la Marquise", département — FRAC, "Le tour du propriétaire", Caen — "Découverte de l'estuaire de l'Orne", Sallenelles, CPIE Vallée de l'Orne — "À la découverte des Marais de la Dives", Robehomme, FNE — Musée d'art et histoire du Baron Gérard "Rêver au musée et rêver son musée" Bayeux — Château de Caen, "Patrimoine en chantier, patrimoine vivant" Caen — Château de Caen, "Musée des beaux arts", Caen — Tribunal judiciaire, Caen (visite CAUE et partenaire) — Jardin botanique de Bayeux, Mairie — Glacière, Caen, Ville de Caen — Artothèque, Caen — Musée de Vire, "de la fibre à l'architecture" (Atelier visite CAUE et partenaire) — Château Ganne, La Pommeraye, "Le seigneur Ganne t'invite en son château" — "Mettez la main à la pâte" Château de Crèvecœur-en-Auge — "Passe-muraille" Maison de la nature et de la pierre sèche, Le Bény-Bocage — "L'Arboretum" de Lisieux, Ville de Lisieux.

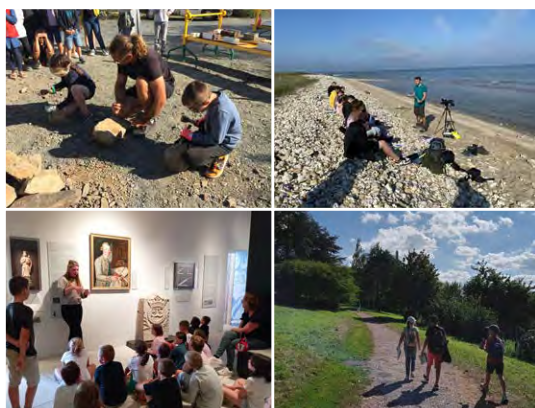
Cette année encore les architectes du CAUE étaient présents sur la Presqu'île de Caen, à la bibliothèque Alexis de Tocqueville et au tribunal judiciaire. Une visite ludique de la bibliothèque a permis aux enfants de se poser des questions sur la structure constructive tout en s'interrogeant sur la manière de la représenter, en plans et en coupes sur papier. Pour la première fois cette année, la visite se faisait en partenariat avec l'équipe de la médiathèque et les sous-sols étaient accessibles.

2 classes ont bénéficié de la visite et ont pu apprécier les espaces créés si différents d'un niveau à l'autre. Un petit fascicule leur a été remis à la fin de la visite afin d'aider les professeurs à clôturer leurs découvertes en classe.

Au tribunal judiciaire 2 classes ont été accueillies par un architecte du CAUE et une équipe de professionnels du tribunal pour un regard croisé sur l'architecture et l'usage du lieu au quotidien.

Pour la deuxième année, le CAUE s'est associé à l'équipe dynamique du musée de Vire pour 2 visites-ateliers sur l'architecture du musée et les extraordinaires propriétés des fibres. Les élèves ont été sensibilisés au patrimoine vivant et aux propriétés des matières à construire.

Rendez-vous le vendredi 20 septembre 2024 pour la prochaine édition !



BIENNALE DE L'ARCHITECTURE

- Biennale de l'architecture
- Participation du CAUE à l'atelier Graines de citoyens
- Atelier jeune public – 8/13 ans
- Organisé par le Pavillon, en partenariat avec Territoires Pionniers, et le CPIE Vallée de l'Orne
- 4 et 11 octobre



Les enfants de plusieurs centres de loisirs, et sur inscriptions libres ont participé à l'atelier Graines de Citoyen.

"Ville vivante", ça veut dire quoi ? Et avec qui ? La parole était laissée aux graines de citoyens ! Entre temps d'échanges et de productions, cet atelier était l'occasion pour eux de partager

leurs idées et d'inventer une nouvelle manière de vivre avec les voisins, les animaux et les plantes. Un goûter était offert aux citoyens en herbe à la suite de l'atelier." (Le Pavillon)

TABLE RONDE AUTOUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le mardi 23 mai 2023, le CAUE a participé à l'événement organisé par la Cité éducative d'Hérouville-Saint-Clair pour faire émerger des nouvelles actions innovantes auprès des élèves des établissements scolaires

Une paysagiste du CAUE est intervenue durant l'animation d'une table ronde autour du développement durable avec des enfants et représentants des cinq écoles en Réseau d'Éducation Prioritaire (REP), deux collèges et un lycée, des professeurs, directeurs d'établissements, directeurs de services, et représentants des structures d'animation.

De riches idées ont émergé et ont été abordées : mobilité pour se rendre à l'école, alimentation à l'école et tri des déchets, gestion du compostage, accueil et préservation de la biodiversité dans les écoles, plantation de fruitiers, etc...



SENSIBILISATION EN AMONT DE LA RUE AUX ENFANTS - URBANISME

- 2 écoles à Tilly-sur-Seulles
- 125 élèves
- école Jacques Prévert : 3 classes du CM1 au CM2 : 75 enfants
- école du Sacré Cœur : 2 classes du CE2 au CM2 : 50 enfants



Au mois de mai 2023, la commune de Tilly-sur-Seulles a organisé une journée "Rue aux enfants, rue pour tous". S'inscrivant dans une démarche nationale de réappropriation temporaire de l'espace public, cette journée était l'occasion de couper la circulation automobile et d'organiser des ateliers ludiques. En amont de cette journée, le CAUE

est intervenu pour une séance dans les classes "des grands" des deux écoles de la commune. Il s'agissait de sensibiliser les élèves aux enjeux de l'urbanisme et de partager un kit pour construire sa ville idéale. Celui-ci avait vocation à être utilisé lors du jour J afin de réaliser une maquette, accompagnée par une plasticienne.

LA SENSIBILISATION DES PRIMAIRES DE LA RENTRÉE 2022 AU RENDU DE PROJETS EN 2023

ARCHITECTURE

ÉCOLE PRIMAIRE DES PRÉS-VERTS À NONANT

- CM1-CM2 : 20 élèves
- CE1 CE2 : 17 élèves

Les élèves ont commencé l'exercice "la maison de leurs rêves" par groupes en 2022. Après avoir dessiné librement en 2D, en plan, coupe, ou façade, ils sont passés progressivement à une visualisation en 3D et ont réalisé une maquette qu'ils ont ensuite présentée à l'ensemble de la classe.

ÉCOLE PRIMAIRE LES POTERIES DU TRONQUAY

- 2 classes à double niveau
- CE1-CE2 et CM1-CM2
- 45 élèves

Les élèves ont réalisé une maquette de leur école puis ont proposé une transformation qu'ils ont modélisée en maquette. Cette activité a exercé leur sens de l'observation et de l'imagination, tout autant que leur capacité à représenter concrètement ce qu'ils avaient en tête.

PAYSAGE

- 2 écoles :
- école du Cerisier à Fresney-le-Puceux 3 classes 58 élèves du CE1 au CM2
- école des Petits Ponts à Pont-sur-Seulles 3 classes 59 élèves du CE1 au CM2

Pour chacune des écoles, la première intervention s'est déroulée en classe pour la présentation du métier de paysagiste, les études et écoles proposant la formation à ce métier, la diversité des paysages ainsi que les composantes d'un projet d'aménagement paysager. Nous leur présentons ensuite, les ateliers proposés durant l'année scolaire.

ÉCOLE DE PONT-SUR-SEULLES

L'école a travaillé sur le thème "À la découverte des jardins". Les séances ont pour objectifs d'avoir une première approche du paysage par la culture des jardins, leur construction, leur histoire. Puis la réflexion se porte sur le paysage du quotidien, la diversité floristique que l'on peut trouver dans son quartier ou son village et la notion de jardin planétaire développée par Gilles Clément. Il s'agit de faire comprendre aux enfants la présence et la beauté de la biodiversité partout et sous toutes ses formes, tout autant sauvage que maîtrisée. La fin de l'année se termine par la visite du jardin remarquable du domaine d'Albizia (au sud de Bayeux) et des ateliers sur place (composition du jardin, lecture d'un plan, découverte botanique, etc.).





Fabrication d'herbier, recherche de nom de plante et visite du jardin Albizia

L'ÉCOLE DE FRESNEY-LE-PUCEUX

Le thème "Regards sur mon paysage" a été choisi par l'école. Les séances ont pour objectifs d'avoir une première approche du paysage par le biais d'une réflexion à l'environnement quotidien des élèves (les paysages autour de l'école, leur quartier, le trajet pour venir à l'école).



Balade et rendu final

À l'aide d'outils tels des cartographies, la prise de photographies et des cartes postales anciennes, les élèves apprennent à se repérer dans les paysages traversés au fil d'une balade autour de l'école. Les enfants fabriquent un grand livre graphique en fin d'année avec toutes les photos afin d'interpréter leur propre paysage. Une exposition pour les parents est réalisée à l'initiative de l'enseignant pour valoriser leurs travaux.

RETOUR D'EXPÉRIENCE PAR L'ENSEIGNANT SUR LE PROJET CAUE PAYSAGE ÉCOLE DE FRESNEY-LE-PUCEUX

"Le projet proposé était très pertinent. Les élèves ont mis du sens dans ce qu'ils faisaient et apprécié chaque séance. Ces séances s'inscrivaient bien dans les attendus du programme pour la tranche d'âge et leur a permis d'envisager le paysage selon des codes (espace ouvert, fermé, construit) et de mettre du sens derrière les différents types de paysage (pourquoi cet aménagement). L'idée de partir de leur production était très bonne, cela a renforcé leur implication. De plus le fait qu'elle ait été réutilisée par la suite a donné d'autant plus de sens à la chose. La volonté d'avoir une approche sensible était également très intéressante (idée de les faire justifier leur photo puis le travail plastique de fin de projet). La qualité des supports proposés et le travail fourni en amont était de qualité et a permis un très bon déroulement des séances en classe. La posture face à la classe et avec les élèves était super. Les consignes étaient claires, passées calmement et le temps était pris d'être avec les élèves en difficultés, de les accompagner, les rassurer dans leurs recherches".

URBANISME

- 2 écoles
- 125 élèves
- Lisieux école Marie Curie : 3 classes, CM1 au CM2 : 66 enfants
- Cairon école le Vey : 3 classes du CM1 au CM2 : 59 enfants

Les chargées d'études du pôle urbanisme ont proposé un accompagnement aux élèves de 6 classes cette année, personnalisé en fonction de l'environnement de l'école et du contexte scolaire (demi-classe en dispositif ULIS, plus grands groupes dans une école pour permettre à tous les CM1 de suivre le processus, etc.)

L'objectif était de faire découvrir le métier d'urbaniste, de partager les grandes logiques d'aménagement de nos lieux de vie et de proposer une nouvelle lecture de l'environnement. L'accompagnement se décomposait en 3 grandes étapes.

PRÉSENTATION DU MÉTIER ET DES GRANDES NOTIONS DE L'URBANISME

Le principal objectif de cette étape est de faire connaissance avec les élèves et de leur présenter le métier et les notions de bases traitées dans le domaine de l'urbanisme. Cette étape nécessite trois séances en classe.



Extrait de la présentation - Séance consacrée au métier d'urbaniste

Une première séance pour échanger sur les deux principaux sujets de l'urbaniste :

- la nécessité de construire des logements pour tout le monde, ce qui entraîne également l'aménagement d'espaces publics, la construction d'équipements...,
- la nécessité de rester respectueux de l'environnement.

La deuxième séance a fait appel aux connaissances déjà acquises par les enfants, ainsi qu'à leur sens de l'observation et à leur logique. Cette partie était centrée sur le parcours résidentiel, sa définition, ainsi que ce qu'il implique dans la construction d'une ville : la nécessité de varier les typologies de logement pour satisfaire les besoins de tous les foyers.

En fonction des besoins, d'autres notions sont également expliquées lors de la 3e séance (cartographie, logique d'éco-quartier...). Cette année, l'accent a été mis sur les différentes fonctions de l'espace public (se déplacer, se rencontrer, jouer, faire du sport, profiter de la nature...). Les sujets sont abordés par des questions pour construire une réflexion à partir de leurs connaissances et approfondis par des petits exercices afin qu'ils mémorisent au mieux le nouveau vocabulaire.

BALADE URBAINE DANS LES COMMUNES DE CAIRON ET LISIEUX ET VISITE D'UNE OPÉRATION

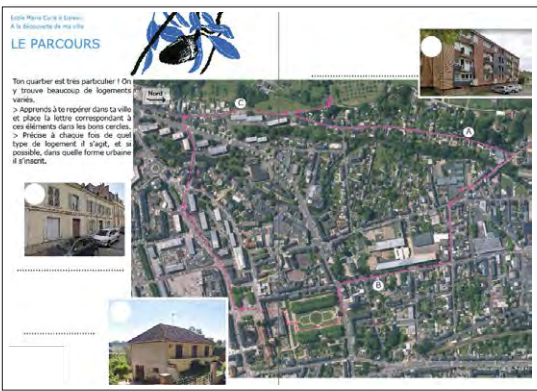


Verson, visite de l'écoquartier

Cette visite s'est faite à pied, dans le quartier de l'école : l'objectif est justement de poser un regard nouveau sur un lieu connu, en faisant usage des nouveaux éléments appris en classe, mais de façon ludique, par des jeux et des devinettes, faisant appel à la logique, mais aussi à la sensibilité de l'enfant quant à la qualité urbaine ressentie. Les enfants observent bien le lieu, et constituent leur propre diagnostic du terrain comme les urbanistes.

Le CAUE propose, quand cela est possible, de consacrer une séance pour visiter un quartier intéressant et de qualité au regard de son aménagement et de son programme. Cela permet de faire une première application de toutes les notions apprises avec les enfants et de les sensibiliser à une certaine qualité urbaine.

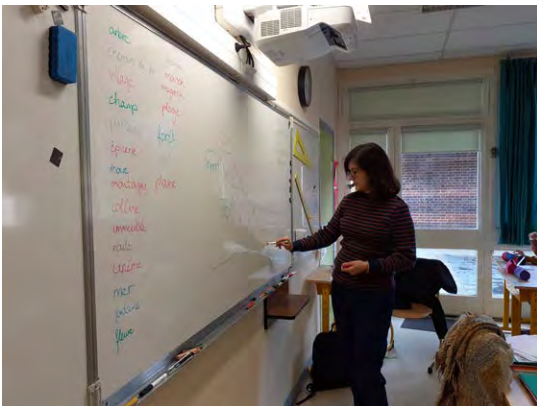
Nous sommes allés visiter l'éco-quartier de Verson avec les élèves de l'école de Cailon. Un support a été transmis afin qu'ils puissent suivre la visite de manière ludique.



Extrait du livret réalisé pour la visite du quartier de l'école de Lisieux

ATELIERS POUR RÉALISER LA MAQUETTE D'UNE VILLE IMAGINAIRE

La séquence d'ateliers s'est le plus souvent déclinée en trois séances : la première pour penser la trame de la ville (un travail thématique – éléments naturels, réseau viaire, répartition des équipements, des logements... – pour se mettre d'accord collectivement), la deuxième pour travailler l'organisation à plus petite échelle (un travail par groupe – positionner et représenter les bâtiments, les espaces verts... – pour réaliser chacun une partie de la maquette globale) et une troisième pour approfondir et finaliser la maquette.



École de Lisieux

Les enfants ont réalisé leur maquette grâce à différentes techniques : une représentation en "3D" en travaillant sur les volumes grâce à des gabarits à plier et des collages à base de papier de couleur.

Chaque classe a ainsi réalisé sa ville imaginaire, une ville commune formée par la réunion des maquettes de chacun des groupes. À la suite de la réalisation des maquettes chaque classe a fait une présentation rapide de sa ville devant tous les élèves qui ont participé aux ateliers d'urbanisme.



École de Caïron

RENTRÉE 2023

La rentrée 2023 a été consacrée à notre appel à idées "Adieu bitume, les cours décollent!" (voir p. 51)

BTS PROFESSIONS IMMOBILIÈRES

Le lycée Camille Claudel a demandé au CAUE de faire des interventions pour le BTS Immobilier. Cet accompagnement va permettre d'apporter aux élèves des outils et une culture très opérationnelle de leur futur métier.

À titre d'exemple les étudiants devront être capables à la fin de leur BTS de repérer les caractéristiques et les styles architecturaux permettant de dater et de comprendre la manière dont les bâtiments sont conçus. Quatre interventions sont prévues chaque année, sur 2 ans.

En 2023 trois manifestations ont pu être réalisées :

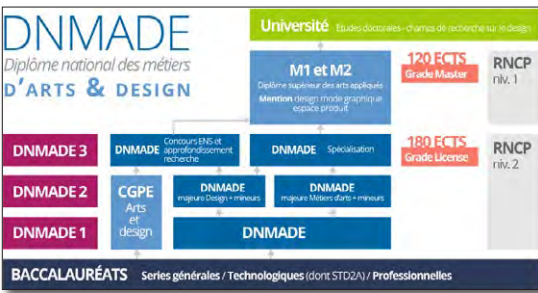
- 1 – Exemples de conseils
- 2 – Pathologies dans le bâtiment
- 3 – Morphologie urbaine et architecturale

JURY DU DIPLÔME NATIONAL DES MÉTIERS D'ART ET DU DESIGN

- Design DN MADE : section patrimoine : 10 et 12 janvier 2023 - sujets libres
- Jury de fin d'études de projet DN MADE : section scénographie : 13 / 14 juin et 5 juillet 2023 (séance de rattrapage) - sujet : site de la Presqu'île de Caen

En 2023, une architecte du CAUE a participé au jury de projet du DN MADE (diplôme national des métiers d'art et du design) au lycée Dumont d'Urville Laplace à Caen. Ce diplôme a pour but l'acquisition de connaissances et de compétences professionnelles dans les différents champs des métiers d'art et du design. En 3 ans, le cursus prévoit une spécialisation progressive et une individualisation du parcours.

Les spécialisations du lycée sont : conception d'espaces événementiels et scénographiques temporaires ou pérennes et conception d'espaces valorisant le patrimoine matériel et immatériel des territoires.



MADURA 1 & 2 MASTER 2 GÉOGRAPHIE & PARCOURS RURALITÉ

- 3 classes
- 49 étudiants
- 8 interventions

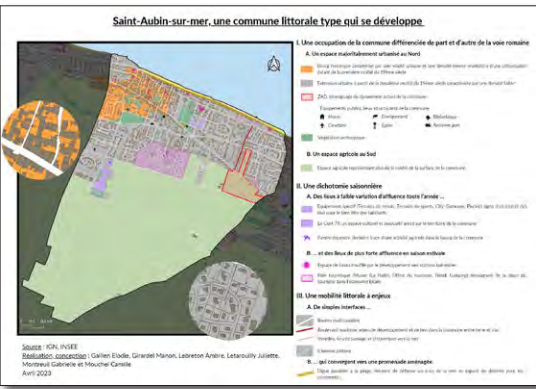
Le CAUE du Calvados continue ses interventions auprès des étudiants du Master 1 et 2 Urbanisme et Aménagement (dit MADURA) et des étudiants du Master 2 Géographie & parcours ruralité de l'Université de Caen.

MASTER 1 MADURA

À travers quatre séances en classe et sur le terrain, nous demandons aux étudiants répartis en trois groupes d'analyser et comprendre une commune préalablement sélectionnée. Ils doivent proposer une analyse de la commune sous la forme de deux cartographies.

Une première carte de "diagnostic" décrivant les composantes urbaines et paysagères de la commune, leurs fonctionnalités et leurs interactions. Une seconde carte d'"orientations et enjeux".

La dernière séance est consacrée à la présentation des cartes de chacun des groupes devant l'ensemble de la classe.



Visite de site à Saint-Aubin-sur-Mer / Carte de diagnostic de l'un des groupes.

MASTER 2 MADURA

Nous proposons aux étudiants de travailler, sur deux jours, l'urbanisme de planification et opérationnel via le jeu de simulation "Urbax".

Urbax est une simulation d'un aménagement urbain animé par deux encadrants du CAUE et assisté d'un programme informatique.



MASTER 2 GÉOGRAPHIE & PARCOURS RURALITÉ

Lors de deux sessions en classe, nous présentons et abordons la morphologie et les formes urbaines ainsi que les démarches des urbanistes d'aujourd'hui.

PARTICIPATION AU COLLOQUE

Le CAUE est également sollicité lors des travaux des étudiants, comme cela a été le cas pour l'organisation, par les MADURA 1, d'une table ronde intitulée "Lutte contre l'artificialisation des sols et renaturation" en avril 2023 à l'université de Caen. Les urbanistes se sont rendues disponibles pour recevoir des étudiants en entretien en amont afin qu'ils puissent préparer cette rencontre et sont également intervenues lors de cette après-midi consacrée notamment au "Zéro Artificialisation Nette".

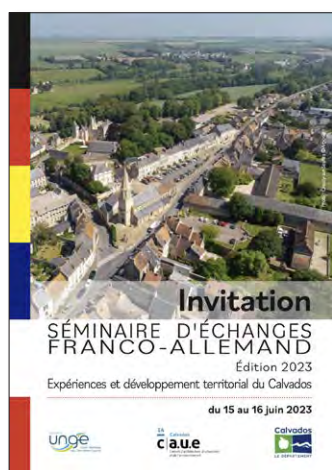


DU CONSEIL À LA FORMATION DES ÉLUS ET DES PROFESSIONNELS

SÉMINAIRE FRANCO ALLEMAND - EXPÉRIENCES ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DU CALVADOS

• du 15 au 16 juin 2023

Depuis plus de 30 ans, le séminaire franco-allemand permet aux élus, aux professionnels et aux acteurs du territoire de comparer les modèles en matière de politiques publiques de ces deux pays, de partager leurs expériences et d'enrichir leurs réflexions en termes d'aménagement du territoire. Le séminaire franco-allemand est né d'un partenariat entre le Conseil départemental du Calvados et le Berzik de Basse-Franconie, la Chambre Départementale des Géomètres experts du Calvados et le CAUE du Calvados.



JEUDI 15 JUIN 2023

Bienvenue à tous ! Pour cette première journée de séminaire, nous nous rendons en bus à Creully-sur-Seulles, où vous pourrez assister à diverses conférences et découvrir le château qui domine la vallée de la Seulles. Cet après-midi, nous parlerons vélo route, littoral et submersion marine. Entre effort et rafraîchissement, nous marquerons une pause bien méritée le long de la vallée de l'Aure à la Haizerie où les gourmands pourront déguster les glaces artisanales réalisées avec le lait de la ferme. Nous finirons la journée à Bayeux pour découvrir la continuité des aménagements urbains et de l'ENS avant de partager un bon repas à "l'Assiette Normande".

VENDREDI 16 JUIN 2023

Bonjour à tous ! Dans moins d'une heure, vous découvrirez la magnifique réhabilitation de l'abbaye de Saint-Pierre-en-Auge et nous nous installerons dans l'auditorium pour lancer notre cycle de conférences. Exceptionnel en Normandie, nous nous rendons pour déjeuner au domaine viticole des Arpents du soleil. La vigne y pousse avec vigueur. Qui a dit qu'il n'y avait pas de soleil en Normandie ? Vous pourrez déguster le doux nectar produit localement et faire quelques emplettes (avec modération...). Nous irons ensuite sur Saint-Désir et Lisieux pour découvrir les grands projets en cours de réalisation autour de la Touques et du Cirieux, des rivières au tempérament fougueux. Nous clôturons le séjour au jardin de l'Évêché au cœur de la ville de Lisieux. Je vous souhaite à tous une très bonne journée ! Nous espérons que vous avez apprécié votre séjour en France et nous nous réjouissons de vous revoir bientôt en Allemagne.

APPEL À IDÉES "ADIEU BITUME, LES COURS DÉCOLLENT"

- 3 sites retenus
- En 2 temps

Cet appel à idées se déroule en deux temps :

1. L'appel à contribution des communes, communautés de communes et des écoles qui a eu lieu en 2023 (choix des sites d'études et accompagnement par le CAUE)
2. L'appel à idées des candidats qui sera lancé en 2024



ÉLABORATION DU SUJET ET DÉMARCHÉ

L'appel à idées se structure en 3 points essentiels

- Le bien-être des usagers
- L'adaptation au changement climatique et aux variations météorologiques
- L'ouverture de la cour en dehors des temps scolaires

Pour préparer la phase 1 et notamment l'implication des écoles et des communes, les équipes du CAUE ont échangé avec l'Inspection Académique, l'Ordre des architectes et la DRAC afin de bien évaluer les contraintes des équipes enseignantes, discuter de la communication et du soutien apporté à cette action.

Alors que tous les enfants n'ont pas accès de la même manière à la nature et aux espaces de loisirs adaptés à leur âge, transformer les cours d'écoles est un acte démocratique qui permet l'accès à un cadre d'apprentissage et un cadre de vie de qualité pour le plus grand nombre d'individus (enfants, citoyens, habitants, selon les heures d'ouverture). Ce n'est pas qu'un sujet de grande ville, car il impacte la formation et les modes de pensée des citoyens de demain. La cour d'école fait partie des éléments constitutifs de leur rapport au monde, à l'environnement extérieur, et à l'environnement tout court. Quel que soit le contexte, rural ou urbain, il est primordial d'offrir aux jeunes générations en construction un référentiel commun de qualité. Pourtant lorsqu'un projet d'école est pensé, la cour est reléguée au second plan. Faute de budget, le bitume y est roi. Cet appel à idées propose de remédier à ce manquement.

Repenser les cours d'écoles est aussi un enjeu actuel très fort, du fait du changement climatique, y compris dans le Calvados. La dimension urbaine, l'attractivité et la centralité seront abordées en plus des aspects environnementaux. La cour d'école pourrait-elle devenir un espace public ?

CHOIX DES SITES

- 03 avril : lancement de l'appel à contributions
- 23 juin : clôture des inscriptions
- 06 juillet : 3 sites ont été retenus

Les communes du Calvados ont été sollicitées afin d'en retenir 3. Une de plus de 10 000 habitants, une de moins de 1 000 habitants, une entre 1 000 et 10 000 habitants. Les sites retenus sont :

- Site A – VIRE-NORMANDIE > 10 000 hab
- Site B – 10 000 hab > SEULLINE > 1 000 hab
- Site C – 1 000 hab > BONNEVILLE LA LOUVET

ACCOMPAGNEMENT

- . Vire-Normandie, école André Malraux, 2 classes, CM1-CM2
- . Seulline, école communale, 2 classes, CE2 - CM1-CM2
- . Bonneville-la-Louvet, école primaire du Pré-Doré, 1 classe, CM1- CM2

Après un temps de rencontre élus, enseignants et CAUE, des actions de sensibilisation ont été menées auprès des classes des écoles participant à l'appel à idées.

- . Exercice en autonomie "autour de mon école, je photographie"
- . Présentation des 3 métiers, paysagiste, urbaniste, architecte
- . Restitution des travaux des élèves et atelier dessin de cartes sensibles.
- . D'autres actions d'accompagnement et de diagnostic seront menées en 2024 dans le but de donner de la matière aux candidats du futur appel à idées.

LIVRET HABITAT PARTICIPATIF

Dans la collection "REGARD SUR – Objectif Ville de demain" consacrée aux voyages d'étude du CAUE, ce livret fait écho au colloque sur l'Habitat Participatif de septembre 2021 à Caen, et au voyage organisé autour de Rennes en juin 2022, destiné aux élus du département du Calvados.

Ce livret aborde la question de l'habitat participatif sous l'angle des collectivités, afin de leur apporter des clés pour qu'elles puissent se saisir de cet outil, et ainsi mieux répondre à leurs préoccupations locales en termes de logements.

Celui-ci revient au préalable sur le cadre théorique de l'habitat participatif, repose ensuite les bases du questionnement des élus vis-à-vis de ce type de projet, tout en ouvrant sur les potentielles retombées pour les territoires, puis présente les outils et les acteurs sur lesquels les collectivités peuvent s'appuyer pour faciliter l'émergence et garantir la réussite d'un projet.

Enfin, il propose un panel d'expériences d'habitat participatif montrant des degrés différents d'implication des collectivités dans des milieux et contextes diversifiés et met en relief les enseignements tirés de ces expériences.

ACTES DU COLLOQUE "BÂTIR POUR UNE SANTÉ DURABLE"

- colloque le 10 novembre 2022
- publication octobre 2023

La santé des habitants et occupants que nous sommes est rarement prise en compte dans son lien avec l'environnement bâti.

Notre cadre vie joue pourtant un rôle, lequel ? Comment pouvons-nous allier développement durable, recherche actuelle et bonne santé ?

Que vous ayez assisté au colloque ou que vous n'ayez pas pu y assister, ces actes sont faits pour vous aider à répondre à ces questions. Ils présentent les différentes interventions qui ont eu lieu au cours de la journée et regroupent donc recherche actuelle, expériences de terrain avec la parole d'artisans, et présentation d'architectures exemplaires.



COLLOQUE "VILLE RÉCRÉATIVE, VILLE RÉATTRACTIVE" - évènement annulé

Ce colloque aurait dû se tenir le 16 novembre au dôme de Caen. Faute d'inscrits il n'a malheureusement pas pu avoir lieu.

Vous trouverez ci-dessous la thématique abordée.

Dans une ville appelée à se densifier, à se renouveler

sur elle-même, pour ne pas s'étendre sur les terres agricoles, ce colloque avait pour but de montrer l'intérêt de préserver des espaces de respiration. Il devait mettre l'accent sur ce que nous pouvons y faire, et y imaginer pour que la ville demeure agréable, vivable, attractive, ludique et conviviale. Comment imaginer redonner vie à de vieux bâtiments, repenser leur usage en y insérant des programmes pertinents, des tiers-lieux. Comment dans le même temps les petites communes rurales peuvent-elles travailler leur attractivité, et générer un dynamisme nouveau qui donne envie de s'y rendre et d'y vivre. Comment maintenir ou rendre la ville accueillante ?



MISE À JOUR DU CAHIER N°7 "B.A.-BA DE L'URBANISME"

Victime de son succès, le cahier n°7 "B.A.-BA de l'urbanisme" a dû être réimprimé. C'était l'occasion également d'effectuer une mise à jour.

Bien que plutôt récent (première édition en avril 2021), celui-ci a été modifié pour prendre notamment en compte les évolutions liées à la loi Climat et résilience d'août 2021 et la loi "ZAN" de juillet 2023.

Afin de faciliter le repérage des notions ayant évolué, une page récapitulative a été ajoutée en annexe.



FLASH JURIDIQUE

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des collectivités, le CAUE effectue une veille juridique et réalise, lors d'évolutions législatives ou réglementaires majeures (loi, décret, arrêté, ordonnance...), des flashs juridiques. Il s'agit de porter à la connaissance des élus et techniciens, les évolutions qui impacteront à court, moyen ou long terme, les règles en matière d'urbanisme.

Ces flashs prennent la forme de fiches succinctes. Ils comportent une mise en contexte, une synthèse des principales mesures à prendre en compte et les articles du Code de l'urbanisme qui s'en trouvent modifiés. Outre leur fonction de résumé pratique/efficace, ils proposent également des clés de lecture, ainsi que, selon les situations, des explications au regard du contexte local.

Le flash juridique de novembre 2023 portait sur :

- la loi n°2023-630 du 20 juillet 2023 visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols et à renforcer l'accompagnement des élus locaux – celle-ci, particulièrement attendue, est intervenue à l'issue de nombreux débats, tentatives de réécriture ou compléments à la loi Climat et résilience d'août 2021 ;
- 3 projets de décret en consultation durant l'été : portant notamment sur la nomenclature de l'artificialisation des sols et la territorialisation des objectifs de gestion économe de l'espace (visant à ajuster les décrets du 29 avril 2022) ainsi que sur la commission régionale de conciliation.

14
Calvados
c.a.u.e

Grand territoire d'urbanisme
à l'horizon 2050

Loi n°2023-630 du 20 juillet 2023 visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols et à renforcer l'accompagnement des élus locaux

Événement notable de l'été, la loi « ZAN » du 20 juillet 2023 intervient à l'issue de nombreux débats, tentatives de réécriture ou compléments à la loi Climat et résilience d'août 2021. On citera notamment la proposition de loi du Sénat du 14 décembre 2022, visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de « zéro artificialisation nette » au cœur des territoires et la proposition de loi de l'Assemblée nationale du 14 février 2023, visant à renforcer l'accompagnement des élus locaux dans la mise en œuvre de la lutte contre l'artificialisation des sols. Promulguée après une commission mixte paritaire, la loi du 20 juillet 2023 ne reprend pas certaines dispositions majeures étudiées, celles-ci pourraient trouver leur place dans les textes d'application à venir.

Pour rappel, la loi dite « Climat et résilience », promulguée en août 2021, fixe, entre autres, l'objectif d'atteindre le « zéro artificialisation nette des sols » à l'horizon 2050. Pour l'atteindre, un objectif intermédiaire a été fixé : réduire de moitié la consommation d'espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (dite ENAF) d'ici 2031. Cette trajectoire doit être déclinée à différentes échelles de planification : SRADDET, SCOT, PLU-I.

CONSUMMATION D'ESPACE
Trajectoire 1

ARTIFICIALISATION DES SOLS
Trajectoire 2

ZAN
Trajectoire 3

Le contenu de la loi

La loi compte 9 articles. Les paragraphes ci-dessous présentent les mesures adoptées en reprenant le principe de cette déclinaison.

DÉCALAGE DU CALENDRIER D'ÉVOLUTION DES DOCUMENTS DE PLANNIFICATION

Un délai supplémentaire (différent selon les documents) a été institué. Le SRADDET a désormais jusqu'en octobre 2024 pour :

- Prévoir la trajectoire régionale pour arriver au ZAN (zéro artificialisation nette) en 2050 (structuré en 3 tranches de 10 années) ;
- Prévoir au minimum +50% de consommation d'espaces Naturels, Agricoles et Forestiers à l'horizon 2031, ;
- Inscrire la déclinaison territoriale de ces objectifs (conformément aux dispositions de l'article L4211-1 du Code de l'urbanisme) – toutefois un projet de décret annule l'obligation de territorialisation des objectifs – voir 2ème partie).

CRÉATION D'UNE CONFÉRENCE RÉGIONALE DE GOUVERNANCE

La « conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols » est instituée dans chaque région (voir article L1111-9-2 du Code Général des Collectivités Territoriales).
Sa composition (ainsi que le nombre de membres) peut être décidée localement : « délibération du conseil régional prise sur avis conforme de la majorité des organes délibérants » des EPCI et communes compétents en matière de plan local d'urbanisme. A noter, cette conférence comprend obligatoirement au moins un représentant de chaque département concerné, celui-ci « siégeant à titre consultatif ».

Les SCOT ont jusqu'en février 2027 pour se mettre en compatibilité avec le SRADDET.

Les PLU ont jusqu'en février 2028 pour se mettre en compatibilité avec le SCOT.

Au besoin, une commission de conciliation départementale peut être sollicitée pour trouver un accord dans le cadre de l'évolution dans documents d'urbanisme (commission déjà prévue par le code de l'urbanisme – article L.132-14 du code de l'urbanisme).

Pour ce faire, le président du conseil régional transmet une proposition de composition d'ici le 20 octobre 2023 aux organes délibérants et conseils municipaux compétents. Ceux-ci rendent leur avis conforme au plus tard le 20 février 2024.

53

SÉMINAIRE "GESTION DES CIMETIÈRES"

- 10 octobre 2023 : séminaire
- 19-20 octobre 2023 : salon

SÉMINAIRE "ACCOMPAGNER L'ENGAGEMENT SUR L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES DE GESTION PLUS ÉCOLOGIQUES DANS LES CIMETIÈRES"

La gestion des cimetières est remise en question par l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires dans les espaces publics, ce qui amène à envisager de nouvelles pratiques.

Nombreux sont les élus à engager une réflexion sur la végétalisation, l'aménagement et la gestion de leur cimetière communal, rendus parfois sensible pour les habitants par la charge affective dont il est porteur.

Le CAUE a participé au séminaire "Accompagner l'engagement sur l'évolution des pratiques de gestion plus écologiques dans les cimetières". Ce séminaire a été organisé à l'initiative de Mme Fabienne Grand, Directrice de l'Administration Générale Mutualisée de Baveux Intercom / mairie de Baveux.

Au cours du séminaire, le CAUE est intervenu pour sensibiliser les élus et techniciens de plusieurs communes du Bessin, en présentant des exemples concrets, une diversité de situations, puis échanger avec une visite du cimetière de Magny-en-Bessin pour appréhender in situ, un lieu nouvellement végétalisé.

SALON "LA PLACE DU VÉGÉTAL DANS LES CIMETIÈRES ET LA GESTION DE L'EAU"

Le CAUE a participé au salon "Reconnectez le végétal au cœur de vos aménagements". Ce séminaire a été organisé les 19 et 20 octobre aux Jardins de Deauville à Saint-Martin-en-Chartrain, à l'initiative de JS Fournitures.

Le CAUE est intervenu pour sensibiliser les élus, les techniciens et les entreprises de paysage de différents départements sur les missions du CAUE. Puis pour présenter des exemples concrets, informer sur des retours d'expériences autour de la végétalisation et requalification des cimetières et des démarches possibles (passage au zéro phyto, éléments réglementaires, mise en herbe, accès PMR, végétalisation, création d'espaces verts... autant d'occasions pour améliorer et valoriser ces espaces autour de nos églises et du patrimoine), et enfin une approche sur le métier de paysagiste concepteur.



PATRIMOINE DES CIMETIERES DU CALVADOS

Quelques exemples de mobilier qui traduisent les savoirs-faire locaux



FIN DU XIX^{ÈME} / DÉBUT XX^{ÈME}
LES CIMETIÈRES APPARAISSENT
TRÈS SOUVENT COMME DE
PETITS « MUSÉES » OÙ LE
PATRIMOINE ARCHITECTURAL
TRAUDET LE SAVOIR-FAIRE
LOCAL D'UNE ÉPOQUE :
- TAILLEURS DE PIERRE
(STÈLES, CHAPELLES...)
- ORFÈVRE
- COURONNES EN PIERRES ...



Monuments en pierre granit et fer forgé / **partie Sud du Calvados** (cimetière de Saint-Martin-de-Talleyende à Vire Normandie)

Monuments en pierre calcaire / **partie Nord du Calvados** (croix de cimetière, colonne de vie, tombes sarcophages, chapelles... à Guéron, Dampierre)

L' ACCESSIBILITÉ



Question à se poser : le cimetière, tel qu'il est actuellement, est-il accessible ?

Le traditionnel cimetière gravillonné est l'illustration même de la non-accessibilité !



LES RÉSEAUX SOCIAUX

Une communication multiple vers les professionnels, les élus et le grand public.

Le CAUE du Calvados est présent et communique sur les réseaux et médias sociaux suivants : Facebook, Twitter, LinkedIn, Instagram et YouTube.

En 2023, le développement des réseaux sociaux (contenus, ciblage, fidélisation des abonnés) suit son cours.

FACEBOOK

- 1 992 abonnés (+116)
- 1 753 mentions j'aime la page
- 26 965 couvertures
- 7 400 visites de la page
- 85 publications
- 1 400 interactions avec le contenu
- 585 "likes"
- 18 commentaires
- 231 partages

Ce réseau social reste un outil de communication important et possède une forte portée dans le cadre de la communication digitale du CAUE du Calvados. Ce réseau social nous permet de toucher notre communauté et une large audience au quotidien. Notre page professionnelle se nomme @CAUE DU CALVADOS et permet aux visiteurs de trouver le CAUE du Calvados, de suivre nos missions et événements.

C'est également un lieu d'interaction et de partages. Nous y relayons régulièrement du contenu renvoyant sur notre site Internet afin de générer des visites et du trafic. Cela peut ainsi affecter positivement la visibilité de notre site et remonter dans les moteurs de recherche tel que Google. Les statistiques ont démontré que les visuels avec peu de texte étaient préférés au contenu long et sans images ou photos. Nous utilisons un ton à la fois institutionnel, informatif et restons dans une approche assez ludique pour le grand public.

Deux publications les plus plébiscitées :

- pour l'Appel à idées "Adieu bitume, les cours décollent" (29 likes, 24 partages, 16 clics sur le lien, 3 150 couvertures),
- pour la vente de l'ouvrage "Jardins d'inspiration" dans plusieurs librairies du Calvados (18 likes, 9 partages, 1 207 couvertures).

TWITTER

- 523 abonnés
- 37 tweets
- 46 "likes"
- 31 partages

Plus de 4 000 millions d'internautes utilisent Twitter. C'est le réseau social de l'instantané ! Il faut être rapide, concis et efficace en quelques caractères.

Les élus et les professionnels sont nos cibles principales sur cet outil de microblogage. Les # (hashtags) ont toute leur importance. Il s'agit en effet de mots clés nous permettant d'être identifiés par centres d'intérêt sur la toile.

Les meilleurs tweets :

- pour l'évènement "Street Art" à Caen (238 impressions),
- pour la "Programmation culturelle" (231 impressions).

INSTAGRAM

- 877 abonnés (+79)
- 2827 couvertures
- 1100 visites du profil
- 85 publications
- 807 "likes"
- 9 commentaires
- 24 partages

En 2023 la page Instagram du CAUE continue de progresser. Nous y partageons des photos destinées au grand public, notamment sur nos événements de type balades, colloques, concours photo, ateliers, cérémonies, ouvrages divers, sensibilisation scolaire...

Nous en profitons également pour partager les posts ou stories (contenu à durée limitée de 24h) de nos partenaires des acteurs de l'architecture. Ce réseau social nous permet de toucher un public jeune et varié. Cela augmente également notre visibilité depuis un mobile (marketing géolocalisé). Proposer un contenu visuel fixe ou des vidéos augmente la visibilité du CAUE sur les réseaux sociaux. En 2024, nous continuerons sur cette lancée !

Deux publications les plus plébiscitées (les mêmes que sur Facebook) :

- pour l'Appel à idées "Adieu bitume, les cours décollent" (35 likes, 2 partages, 419 couvertures),
- pour la vente de l'ouvrage "Jardins d'inspiration" dans plusieurs librairies du Calvados (33 likes, 0 partage, 331 couvertures).

LINKEDIN

- 1 441 abonnés
- 19 publications
- 216 "likes"
- 38 partages

LinkedIn est un réseau social professionnel largement utilisé par toutes les professions. Ce réseau nous permet de développer notre sphère professionnelle.

Nous y publions du contenu en lien avec l'architecture, le design, le paysage, l'environnement et l'urbanisme. La page LinkedIn nous permet de valoriser nos métiers, de diffuser nos offres d'emploi auprès de cibles plus spécifiques.

Les meilleurs posts :

- pour l'Appel à idées "Adieu bitume, les cours décollent" (3 026 impressions, 57 likes, 10 republications)
- pour une offre d'emploi (2 123 impressions, 11 likes, 5 republications)

LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES DU CAUE À PORTÉE DE MAIN

SITE INTERACTIF “C-ARCHISIMPLE”

- date mise en ligne : juillet 2022
- environ 100 sites proposés



Dans le cadre de sa mission de promotion de la qualité architecturale, paysagère et urbaine, il a semblé important pour le CAUE de mettre à disposition du grand public un site interactif qui lui permette de découvrir les opérations et actions vertueuses du département réalisées au cours des XX^e et XXI^e siècles.

“C-ARCHISIMPLE” propose donc des itinéraires de découverte et des balades libres à travers le patrimoine architectural, la diversité des paysages ou encore l'aménagement des villes et villages du territoire.

Cette base de données est enrichie d'opérations sélectionnées pour leur qualité de conception, leur caractère innovant ou encore leur valeur patrimoniale.

DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES EN 1 CLIC "CAUE DOCOUEST"

- plus de 50 000 références en ligne
- plus de 20 000 visites
- plus de 1 200 études sur le Calvados

Le portail www.caue-docouest.com, c'est :

- un espace documentaire commun aux CAUE de l'Ouest : 14, 22, 44, 49, 50, 72 et 85,
- un catalogue numérique de l'intégralité des ressources documentaires du CAUE du Calvados,
- une base alimentée au quotidien par les documentalistes : nouveautés, dossiers thématiques, actualités,
- et depuis 2018, un accès personnalisé pour les collectivités du Calvados.

En 2021, le réseau DocOuest a fait le choix de changer

de prestataire pour son portail documentaire afin d'offrir aux usagers et à l'équipe un meilleur service et une plateforme plus performante et plus moderne.

Le choix s'est porté sur le logiciel Syracuse. Le portail a pris du retard du fait de sa complexité technique. Le projet poursuit son développement et sera opérationnel début 2024.



LA VEILLE JURIDIQUE ET LA REVUE DE PRESSE SPÉCIALISÉE

Le CAUE réalise de façon régulière une veille juridique et une revue de presse spécialisée à destination de l'équipe du CAUE. Elles sont faites en fonction de l'actualité et diffusées régulièrement.



LE CENTRE DE DOCUMENTATION

- 55 prêts en 2023
- 15 nouvelles acquisitions en rapport avec nos thèmes de l'année ou en fonction des thèmes à actualiser ou développer. Les acquisitions sur 2023 ont été moins nombreuses du fait de l'augmentation assez importante des abonnements aux revues
- plus de 1 100 ouvrages disponibles

Le centre de ressources et de documentation du CAUE du Calvados intervient en interne en soutien aux membres de l'équipe mais aussi, en externe, à la disposition des élus, professionnels, étudiants, enseignants et particuliers. Spécialisé en architecture, habitat, urbanisme, environnement et paysage, il offre de nombreuses ressources empruntables.

Concernant le prêt de documents, l'ensemble des ressources du CAUE (ouvrages, brochures, revues...) sont empruntables gratuitement pour une durée de 30 jours renouvelable sur simple demande.



LA PRESSE DU JOUR

Le CAUE surveille l'actualité de la presse locale quotidiennement et diffuse les articles liés l'architecture, à l'urbanisme, à l'aménagement, à l'environnement, au paysage et aux collectivités locales à l'ensemble de l'équipe.

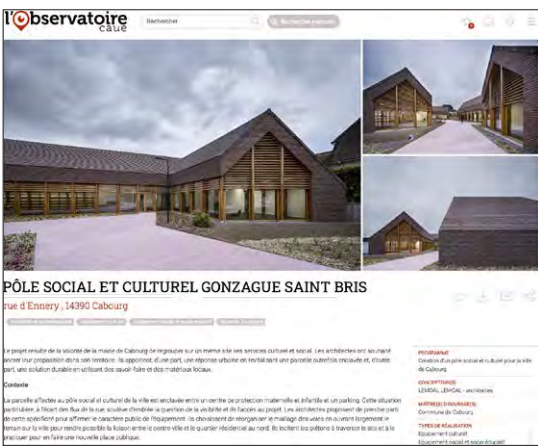
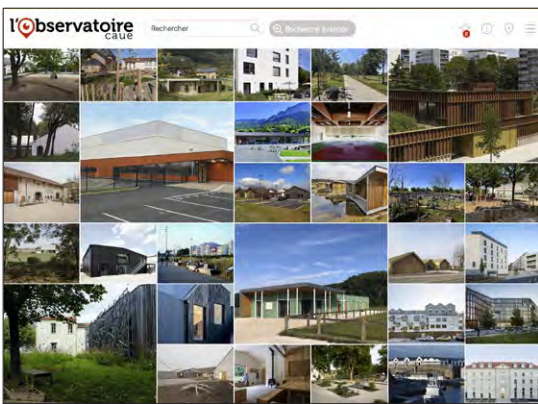
L'INFO DE LA DOC

Le centre de ressources communique, en interne via une newsletter "Les infos de la doc" et en externe via son site et les réseaux sociaux, sur les nouvelles acquisitions ou sur des informations pratiques (modalités de prêt, accès en ligne aux revues...).

OBSERVATOIRE NATIONAL DES CAUE

- 53 CAUE adhérents
- 6381 ouvrages publiés
- 496 274 pages vues/mois
- 205 478 visiteurs uniques/mois
- 1 363 pages vues/jour en moyenne

L'Observatoire CAUE de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage est une base de données nationale, régulièrement actualisée et nourrie d'opérations sélectionnées par les équipes des CAUE pour la qualité de leur conception, leur caractère innovant, leur valeur d'usage ou d'exemple.



L'ASSOCIATION

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

| M. l'Architecte des bâtiments de France |
M. le Directeur départemental des Territoires et de la Mer | Mme la Directrice académique des Services de l'Éducation Nationale | M. Hubert Courseaux, Vice-Président du Conseil Départemental du Calvados, Président de la communauté de communes Terre d'Auge, Maire de Bonneville-la-Louvet | Mme Sylvie Jacq, Secrétaire du Conseil Départemental | M. Francis Joly, Secrétaire du Conseil Départemental | M. Sébastien Leclerc, Secrétaire du Conseil Départemental | Mme Sophie Simonnet, Secrétaire du Conseil Départemental | M. Ludwig Willaume, Vice-Président du Conseil Départemental | Mme Nathalie Montigné, urbaniste, Directrice Le Pavillon | M. Jean-Cédric Landry, Géomètre expert | M. Hervé Declomesnil, Architecte DPLG | M. Gilles Vilquin, Architecte DPLG | M. Philippe Madeline, professeur de géographie Université de Caen | M. Franck Gailliet, Paysagiste concepteur | M. Yves Deshayes, Maire de Pont-l'Évêque | Mme Nicole Desmottes, Vice-présidente de la communauté de communes de Vire au Noireau, Maire déléguée de Roullours | Mme Véronique Masson, Maire de Rosel | M. Olivier Paz, Maire de Merville-Franceville | M. Pascal Daligault, Maire-adjoint de Condé-en-Normandie | M. Jean-Charles de Sèze, Architecte du patrimoine | Mme Audrey Hurel, représentante du personnel |

LES MEMBRES ADHÉRENTS

PERSONNES MORALES

| Chambre d'Agriculture du Calvados | Fédération des promoteurs immobiliers de Normandie | Chambre Départementale des Géomètres-Experts Fonciers | Conseil Départemental | Association de Défense de l'Environnement de Merville-Franceville | Maisons Paysannes du Calvados | GRAPE | Société ÉDIFIDÈS | SOLIHA | UNAM | NEXITY | CARSAT | Conservatoire du Littoral |

PERSONNE PHYSIQUE

| M. Jean-Charles de Sèze, Architecte du patrimoine |

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

| Ablon | Amfreville | Anisy | Annebault | Argences | Arromanches-les-Bains | Asnelles | Aubigny | Audrieu | Aurseulles | Barbéry | Barbeville | Baron-sur-Odon | Basly | Bavent | Blainville-sur-Orne | Blonville-sur-Mer | Le Bô | Bonnebosq | Bonneville-la-Louvet | Boulon | Bourguébus | Bretteville-le-Rabet | Bretteville-sur-Laize | Bretteville-sur-Odon | Bréville-Les-Monts | Le Breuil-en-Auge | Cabourg | La Cambe | Cambremer | Campagnolles | Canapville | Le Castelet | Castine-en-Plaine | Caumont-sur-Aure | Cauvicourt | Cesny-aux-Vignes | Cesny-les-Sources | Clécy | Colleville-Montgomery | Colleville-sur-Mer | Communauté d'Agglomération Lisieux-Normandie | Communauté de Communes Bayeux-Intercom | Communauté de Communes Terre d'Auge | Communauté de Communes

Cingal-Suisse-Normande | Communauté de Communes Cœur-Côte-Fleurie | Communauté de Communes Cœur-de-Nacre | Communauté de Communes de la Vire au Noireau | Communauté de Communes des Vallées de l'Orne et de l'Odon | Communauté de Communes du Pays de Honfleur-Beuzeville | Communauté de Communes Isigny-Omaha | Communauté de Communes Pré-Bocage | Condé-en-Normandie | Cormolain | Cossesseville | Cresserons | Creully-sur-Seulles | Crocy | Deauville | Démouville | Dialan-sur-Chaine | Dives-sur-Mer | Douvres-la-Délivrande | Dozulé | Ducy-Sainte-Marguerite | Épron | Escoville | Éterville | Fleury-sur-Orne | Fontenay-le-Pesnel | Formigny-la-Bataille | Fourneville | Le Fresne-Camilly | Fresney-le-Puceux | Fresney-le-Vieux | Giberville | Gonneville-sur-Honfleur | Gonneville-sur-Mer | Goustranville | Gouvix | Grangues | Gretheville | La Hoguette | Le Hom | Honfleur | Houlgate | Janville | Juaye-Mondaye | Laize-Clinchamps | Lessard-et-le-Chêne | Lisieux | Livarot-Pays-d'Auge | Loucelles | Louvigny | Luc-sur-Mer | Maltot | Manneville-la-Pipard | Mathieu | Merville-Franceville | Mery-Bissières-en-Auge | Les Monceaux | Mondrainville | Montillières-sur-Orne | Les Monts-d'Aunay | Les Moutiers-en-Cinglais | Moulins-en-Bessin | Moul-Chicheboville | Moyaux | Mutrécy | Noron-La-Poterie | Noues-de-Sienne | Ouézy | Pierrefitte-en-Auge | Pierrefitte-en-Cinglais | Pont-d'Ouilly | Pont-l'Évêque | Port-en-Bessin-Huppain | Potigny | Ranville | La Rivière-Saint-Sauveur | Rosel | Rots | Saint-André-d'Hébertot | Saint-André-sur-Orne | Saint-Aubin-d'Arquenay | Saint-Denis-de-Méré | Saint-Gatien-des-Bois | Saint-Germain-la-Blanche-Herbe | Saint-Manvieu-Norrey | Saint-Pierre-en-Auge | Saint-Rémy-sur-Orne | Saint-Sylvain | Saint-Vigor-le-Grand | Saint-Philbert-des-Champs | Sainte-Marguerite-d'Elle | Sallenelles | SCoT Caen-Métropole | Soliers | Sommervieu | Souleuvre-en-Bocage | Thaon | Thue-et-Mue | Tilly-sur-Seulles | Tournières | Tourville-en-Auge | Trévières | Le Tronquay | Trouville-sur-Mer | Urville | Valambray | Valdallière | Valorbiquet | Varville | Vendeuvre | Verson | Victot-Pontfol | Vierville-sur-Mer | Villers-Bocage | Vire-Normandie |



LA VIE DU CAUE

LES FORMATIONS INTERNES

Réussir ses entretiens professionnels – ORSYS formation
Maintien – actualisation des compétences (recyclage) SST – Croix-Rouge Française
Réglementation environnementale 2020 – Le Moniteur
Acrobat Pro et Indesign – Scholar Fab
Définir et piloter une opération de programmation – Le Moniteur
Faire projet dans le périurbain : nouveaux enjeux, nouveaux savoir-faire – École des Ponts
Pro-paille : construire et concevoir des bâtiments – ANOFAB
Association loi 1901 – CNFCE

LES DÉPARTS ET LES ARRIVÉES

DÉPARTS

Céline Coderch – Chargée d'étude architecte
Anaïs Fromage-Jarry – Secrétaire de direction
Célia Pommier – Assistante de direction – Chargée de communication
Ingrid Prempain – Chargée de communication / médiatrice culturelle
Ornella Thierry – Chargée d'étude paysagiste

ARRIVÉES

Vanyssa Atingue – Apprentie assistante de gestion
Célia Pommier – Assistante de direction/chargée de communication

LES STAGIAIRES

Steven Monget – stage diplôme d'état d'architecte du 16 janvier au 14 avril
Nathanaël Schutz – stage de découverte 3^{ème} du 23 au 27 janvier
Yvan Salomez – stage de découverte 3^{ème} du 6 au 10 février
Elodie Gallien – stage Master 1 MADURA du 2 mai au 16 juin
Clémence Boulland – stage de découverte 2^{nde} du 19 au 23 juin
Florine Sauve – stage Licence 2 architecture

L'ÉQUIPE DU CAUE DU CALVADOS

Fabien Tessier, directeur — Audrey Hurel, directrice adjointe, urbaniste référente — Vanessa Planchenault, assistante de direction — Vanyssa Atingue, apprentie assistante de gestion — Géromine Némery, chargée de communication — Sandra Kubaki, secrétaire d'accueil — Bertrand Légillon, architecte DPLG, référent — Fanny Compère, architecte DPLG — Claire Samassa, architecte DPLG — Élodie Paillard, architecte HMONP — Sara Szucs, urbaniste — Zoé Bourdier, urbaniste — Agathe Pettrigiani-Gresset, paysagiste référente — Elsa Quintavalle, paysagiste concepteur — Eugénie Baylac, médiatrice culturelle/architecte DE — Nathalie Fer, chargée de recherche — Hélène Jandricek, documentaliste — Véronique Josset-le Barbenchon, infographiste.

LE CAUE DANS LA PRESSE

Les relations publiques et les relations presse se sont développées au CAUE du Calvados. En effet de nombreux articles sont parus dans la presse locale (dont Ouest-France), dans les gazettes des Communes, les blogs, les agendas culturels de Caen-la-Mer, Unidivers..., mentionnant le CAUE ou ses actions.

ARCHITECTURE

Fontaine-Étoupefou. Bientôt un maître d'œuvre pour le groupe scolaire (Ouest France, 19/12/23) - Moyaux. Moyaux investit pour rénover le Foyer et l'école (Ouest France, 09/11/23) - Bonnebosq. Projet de rénovation énergétique et structurelle de la Maison des associations (Ouest France, 30/10/23) - Tilly-sur-Seulles. Pumptrack et gendarmerie : les dossiers avancent (La Renaissance Le Bessin, 19/10/23) - Colleville-sur-Mer. Un nouvel office de tourisme en projet en 2025 (Ouest France, 16/10/23) - Tilly-sur-Seulles. Le projet de création du pumptrack devrait s'affiner et projet de gendarmerie (Ouest France, 14-15/10/23) - Mathieu. La rénovation énergétique engagée pour l'école et la garderie (Liberté Le Bonhomme, 12/10/23) - Les Monts-d'Aunay. Une autre option pour l'agrandissement de la crèche, sans toucher à la bibliothèque (La Voix Le Bocage, 28/09/23) - Condé-en-Normandie. Le magasin Aldi devrait rouvrir le 13 décembre (Ouest France, 27/09/23) - Tilly-sur-Seulles. Les signaux sont au vert pour la future gendarmerie (Ouest France, 29/08/23) - Les Monts-d'Aunay. Christine Salmon fait le point sur les projets (Ouest France, 09/09/23) - Les Monts-

d'Aunay. Deux options en discussion pour agrandir la crèche Espace Bambins (La Voix Le Bocage, 08/06/23) - Gonnevill-sur-Mer. Village seniors : la réflexion sur le projet continue (Ouest France, 06/06/23) - Gonnevill-sur-Mer. Projet de village seniors (Le Pays d'Auge, 06/06/23) - Fontenay-le-Pesnel. 820 000 euros pour le projet de construction du pôle périscolaire de Fontenay-le-Pesnel (Le Renaissance Le Bessin, 04/05/23) - Merville-Franceville-Plage. Le conseil municipal en 4 points (Le Pays d'Auge, 04/04/23) - Cahagnes. Le conseil en 5 points (Ouest France, 30/03/23) - Les Monts d'Aunay. Le nouvel emplacement du marché a été choisi et projet crèche et médiathèque (Ouest France, 25/03/23) - Valdallière. Le Chat Foin doit se structurer pour que vive durablement le nouveau lieu culturel (La Voix Le Bocage, 09/03/23) - Léaupartie. Le maire a fait un point sur les travaux prévus en 2023 (Ouest France, 24/01/23) - Cœur Côte Fleurie. Les permanences spéciales "habitat" continuent (Ouest France, 20/01/23)

AMÉNAGEMENT - PAYSAGE

Urville. Projet d'une aire de jeux sur l'ancien terrain de football (Les Nouvelles de Falaise, 05/10/23) - Trévières. La commune opte pour un cimetière au naturel (Ouest France, 30/09/23) - Urville. L'aménagement d'une aire de jeux en projet (Ouest France, 27/09/23) - Vire Normandie. Projet de revégétalisation des cours de la Tour aux Raines et de Malraux (La Voix Le Bocage, 07/09/23) - Trouville-sur-Mer. Travaux du boulevard Fernand Moureaux : une rénovation à 6 millions d'euros (Le Pays d'Auge, 22/06/23) - Blangy-le-Château. L'aménagement de la Vallée du Chaussey a été inauguré (Ouest France, 21/06/23) - Grandcamp-Maisy. Le quai Crampon de Grandcamp-Maisy sera réaménagé après la saison estivale 2024 (La Renaissance Le Bessin, 13/04/23) - Tracy-sur-Mer. Travaux rue Philippe de Bourgoing (Ouest France, 10/04/23) - Grandcamp-Maisy. Le cahier des charges du quai Crampon est défini (Ouest France, 25/03/23) - Maltot. Les projets 2023 ont été évoqués lors du repas des aînés (Ouest France, 08/03/23) - Souleuvre-en-Bocage. Voirie, habitat, équipements : le centre bourg passé au peigne fin (La Voix Le Bocage, 16/02/23) - Cambremer. "Le 8 février 2050" : parler du futur (Ouest France, 10/02/23) - Louvigny. Un verger communal installé sur la prairie humide (Ouest France, 06/02/23) - Sainte-Croix-sur-Mer. Projet d'embellissement du village (Ouest France, 24/01/23) - Le Molay-Littry. Les élus planchent sur l'aménagement du bourg (Le Renaissance Le Bessin, 26/01/23) - Bonneville-la-Louvet. Le maire a évoqué l'aménagement du bourg (Ouest France, 24/01/23) - Vacognes-Neuilly. Le lotissement accueillera sept familles (Ouest France, 18/01/23) - Cresserons. Les abords de la mairie seront réaménagés (Ouest France, 10/01/23) - Le Molay Littry. 2023 sera une année de réalisations pour l'intercom (Ouest France, 7-8/01/23)

SENSIBILISATION

Courseulles-sur-Mer. Au Charbon : les recettes d'un tiers-lieu qui fonctionne (La Renaissance Le Bessin, 23/11/23) - Tilly-sur-Seulles. A la mairie : une exposition sur la reconstruction des communes du Calvados (La Renaissance Le Bessin, 16/11/23) - Vire Normandie. Une balade sur l'architecture de la Reconstruction (Ouest France, 27/10/23) - Tilly-sur-Seulles. Exposition "Grande Maison, Petit Terrain" (La Renaissance Le Bessin, 12/10/23) - Vire Normandie. Le riche programme des journées de l'architecture à vivre en famille au musée (La Voix Le Bocage, 12/10/23) - Pont-l'Évêque. Une balade sur l'urbanisme du Pays d'Auge, samedi (Ouest France, 11/10/23) - Pont-l'Évêque. Montée des eaux : une balade pour refléchir (Le Pays d'Auge, 10/10/23) - Souleuvre-en-Bocage. D'écoliers à apprentis muraillers (La Voix Le Bocage, 21/09/23) - Calvados. Un concours photo organisé sur les espaces ludiques (Ouest France, 21/08/23) - Luc-sur-Mer. A la découverte du graffiti végétal au parc de la mairie (Ouest France, 22/07/23) - Tilly-sur-Seulles. Du graffiti végétal au Parc de la Seulles (La Renaissance Le Bessin, 13/07/23) - Cambremer. Graffiti végétal, pour concilier art et nature (Le Pays d'Auge, 11/07/23) - Lisieux. Une visite nocturne de la cathédrale samedi (Le Pays d'Auge, 23/06/23) - Tilly-sur-Seulles. Durant un après-midi, les enfants s'approprient une rue (Ouest France, 16/05/23) - Tilly-sur-Seulles. Une rue dédiée aux enfants le temps d'une journée (Ouest France, 10/05/23) - Pont-l'Évêque. Les créateurs des paysages de demain auscultent la Vallée de la Touques avec le regard des habitants (Le Pays d'Auge, 25/04/23) - De Deauville à Pont-l'Évêque. Montée des eaux : des idées en cascade pour se préparer au scénario de 2040 (L'Éveil de Lisieux, 19/04/23) - Deauville. "2040, on se jette à l'eau" : des idées à découvrir (Ouest France, 15/04/23) - Deauville. De Deauville à Pont-l'Évêque. Montée des eaux : des idées en cascade pour se préparer au scénario de 2040 (Le Pays d'Auge, 14/04/23) - Deauville. Une balade pour parler de la montée des eaux (Ouest France, 02/04/23) - Touques. Une balade pour explorer les potentiels des rives de la Touques (Le Pays d'Auge, 31/03/23) - Pays d'Auge - Baie de Seine. Montée des eaux : une balade apprenante est prévue (Ouest France, 29/03/23) - Touques. Une balade pour explorer les potentiels des rives de la Touques (Le Pays d'Auge, 17/03/23)

Le CAUE a pour objet la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère avec pour missions :

- l'information et la sensibilisation du public,*
- la formation des maîtres d'ouvrage et des professionnels,*
- l'information et le conseil aux particuliers qui désirent construire, réhabiliter ou rénover, afin d'assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant,*
- le conseil aux collectivités locales sur leurs projets d'urbanisme, d'architecture, de paysage ou d'environnement.*

Sa consultation est gratuite, et son financement est essentiellement assuré par des fonds publics.

Pour les particuliers, des permanences de conseil architectural sont assurées par des architectes conseil.

Pour les collectivités, l'équipe du CAUE, composée de chargés d'études architectes, urbanistes, paysagiste, assiste les élus dans la définition et la mise en place de l'aménagement du territoire et du cadre de vie.

Rapport d'activité de l'année 2023

14

C

Calvados

a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

28 rue Jean Eudes

14000 CAEN

02 31 15 59 60

contact@caue14.fr

www.caue14.fr

